

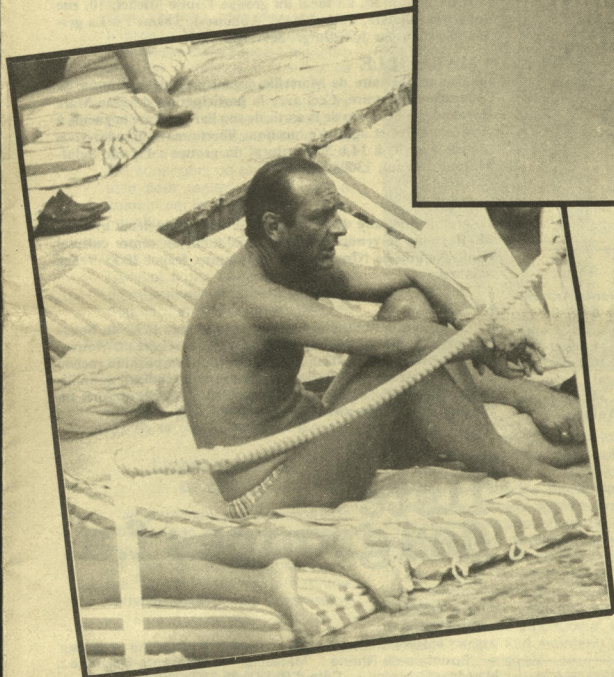


le monde Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

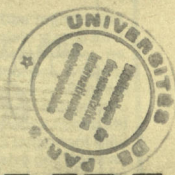
N°656 JEUDI 26 MARS 1987 8,00 F



GAUCHE

DROITE

Le libéralisme des parasites sociaux



BILAN POLITIQUE ET SOCIAL

Gauche, droite...
les bilans se suivent, mais
sont toujours négatifs.
PAGE 3

GRÈVE A LA F.N.A.C.

Une nouvelle politique
de coups bas de la direction
s'instaure...
PAGE 4

ÉCONOMIE ET TIERS MONDE

Pourquoi la dette
des pays du tiers monde
est-elle structurelle ?
PAGE 12

F°P. 2520

communiqués éditions

• PARIS

Le Comité de soutien aux réfractaires reprend ses permanences, tous les premiers samedis de chaque mois, de 14 h à 16 h, à la librairie du Monde libertaire. Contacts et infos au répondeur antimilitariste : (16.1) 43.03.62.03.

• VERSAILLES

Le groupe de Versailles et l'union locale C.N.T. de Plaisir organisent une vente du « Monde libertaire » et du « Combat syndicaliste » tous les dimanches matin au marché des Claves-sous-Bois (78).

• LILLE

La permanence du groupe Benoît-Broutchoux du mardi soir est supprimée au profit du mercredi, de 12 h 30 à 13 h 30, à la faculté de Lettres (M° Pont-de-Bois), et le dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 sur le marché de Wazemmes (à l'angle de la rue Racine). Adresse postale : C.E.S., B.P. 4, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex.

• LILLE

Le Centre culturel libertaire Benoît-Broutchoux a besoin de votre aide financière pour ouvrir ses portes. Des bons de soutien ont été édités à 20 F, 50 F, 100 F et plus. On peut se les procurer en écrivant au C.E.S., B.P. 4, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex.

• « LA FEUILLE »

Le groupe Paris-XV° propose gratuitement (et à toute occasion) son journal, « La Feuille », dans la pure tradition libertaire.



débats

• BOURGOIN

Le Collectif anarchiste et le groupe F.A. de Bourgoin organisent une conférence-débat sur l'éducation libertaire, avec J.-M. Raynaud (à l'occasion de la parution de son livre). Cette réunion aura lieu samedi 11 avril, à 20 h 30, à la Maison de quartier de Champfleuri, Bourgoin-Jallieu. Un stand de presse sera tenu.

• ANGERS

Le groupe d'Angers organise le samedi 28 mars un forum sur l'éducation libertaire. Au programme. A 15 h, le film « Allons z'enfants » (de Y. Boisset) sera projeté, suivi d'un débat avec Jean-Marc Raynaud à propos de la sortie de son livre « Dires et agirs d'éducatrices libertaires ». A 20 h, une nouvelle projection : « Une semaine de vacances » (de B. Tavernier) aura lieu, suivie d'un débat avec D. Cohn-Bendit, le Lycée autogéré de Saint-Nazaire, le Lycée expérimental d'Oléron, le groupe Frenet, l'Ecole émancipée, la colo l'Echappée belle. Bouffe, buvette, table de presse. Entrée : 20 F. Et tout cela se passera à la salle Daviers, 5, boulevard Daviers, Angers.

• SEVRAN-BONDY

Le groupe Sevrans-Bondy projettera un montage diapositives sur le thème de la Révolution espagnole (1936-1939). Cette projection aura lieu le 27 mars et sera suivie d'une réunion-débat. Adresse : Centre Alfa, 3, allée des Pensées, 93130 Bondy.

• BOURGOIN

Le Collectif anarchiste et le groupe F.A. de Bourgoin organisent samedi 4 avril, à 20 h 30, à la Maison de quartier de Champfleuri (Bourgoin-Jallieu), une conférence-débat « L'anarchisme pour demain, utopie ou réalité », avec Gaetano Manfredonia.

• PARIS

La commission de propagande des Relations intérieures reprend sa série de cours sur l'anarchisme. Le prochain aura lieu mardi 31 mars à 20 h 30, au local du groupe Louise-Michel, 10, rue Robert-Planquette, Paris 18° (M° Abbesses). Thème : « La gestion directe » par José du gr. Sevrans-Bondy.

• MARSEILLE

Le groupe libertaire de Marseille organise un débat autour de l'éducation libertaire. Ceci avec la participation de Jean-Marc Raynaud, à l'occasion de la sortie de son livre « T'are ta gueule à la révo ! Dires et agirs d'éducatrices libertaires ». Rendez-vous samedi 4 avril, à 14 h 30, au local du groupe : 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille.

• GARD

Le groupe libertaire du Gard organise une soirée-débat avec J.-M. Raynaud le vendredi 3 avril, à 20 h 30, au centre culturel Pablo-Neruda de Nîmes. Participation aux frais : 20 F. Venez nombreux.

• LYON

La coordination libertaire de Lyon et le groupe F.A. de Bourgoin organisent une réunion d'infos avec le secrétaire du Mouvement libertaire chilien. Témoin direct de l'opposition sociale au régime fasciste de Pinochet, tant au niveau syndical, antimilitariste que pacifiste : vendredi 27 mars, 20 h 30, à la librairie La Gryphe, 5, rue Sébastien-Gryffe, 69004 Lyon.

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :
le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M° République)
Tél. : (16.1) 48.05.34.08.

éditions

• « LA RUE »

Le groupe Louise-Michel vient d'éditer un numéro spécial de « La Rue » sur l'Espagne libertaire. Au sommaire : L'été 36 fut un bel été, Notes sur les volontaires étrangers, Les collectivisations dans l'industrie et les campagnes, Mai 1937, Mémoires et témoignages de 1939 à nos jours... En vente à la librairie du Monde libertaire, 50 F.

• BROCHURE

Le groupe anarchiste Kropotkine vient d'éditer un fascicule (32 pp.) sur le thème « Lutte de libération nationale des D.O.M.-T.O.M. : réflexions et propositions anarchistes ». En vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 5 F.

• AUTOCOLLANT

Le groupe Paris-XVII° vient d'éditer un autocollant reproduisant l'affiche Pasqua-Pandraud. En vente au prix de 1 F l'unité et 0,40 F à partir de 10 exemplaires.

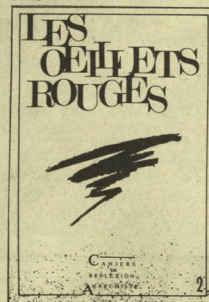
• AFFICHE



La Fédération anarchiste vient d'éditer une affiche antimilitariste : « N'attends pas d'être au pied du mur ! ». Prix : 5 F l'unité, 1,10 F au-dessus de 10 exemplaires.

• « LES OEILLETS ROUGES »

Le n°2 des « Oeillets rouges » vient de paraître. Au sommaire : le terrorisme en question, terrorisme et extrême gauche, terrorisme au service de l'Etat, anarchistes et terrorisme, l'ordre de la crise, 1936 suite... Prix : 40 F l'exemplaire, en vente à la librairie du Monde libertaire. Abonnement : 120 F les 4 numéros (en soutien : 200 F), « Les Oeillets rouges », 122, rue Henri-Barbusse, 95100 Argenteuil.



• « LA COMMUNE LIBERTAIRE »



Le groupe Fresnes-Antony vient de sortir le n°19 de sa feuille gratuite « La Commune libertaire ». Elle est disponible contre 2,20 F en timbre à son local : groupe Fresnes-Antony, 34, rue Jean-Moulin, 92160 Antony.

• « CONTRE VENTS ET MARÉES »

Le n°37, mars 1987, du journal d'humeur anarchiste « Contre vents et marées » vient de paraître. Prix : 2 F, abonnement : 50 F. Contact : « Contre-courants », La Ladrrière, Saint-Alban-de-Roche, 38300 Bourgoin-Jallieu.



• « COMMUNE LIBERTAIRE »



« Commune libertaire » du groupe Louise-Michel est paru. Au sommaire : sur la butte Montmartre, 18° : bunker de la délinquance ?, les droits de l'homme, insécurité ou délire insécuritaire ?

liste des groupes f.a.

PROVINCE

• GROUPES

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente-Maritime : Marannes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Hérault : Béziers — Ille-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loiret : Montargis — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille, Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Fiers-La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vendée : Groupe libertaire de Vendée — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

• LIAISONS

Alpes-Maritimes : Nice, Grasse — Ardèche : Tournon — Ardennes : Charleville-Mézières — Aveyron : Sainte-Affrique, Millau — Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence, Arles — Charente : Angoulême — Charente-Maritime : Saintes — Cher : Vierzon — Corse : Ajaccio, Bastia, Porto Vecchio — Côtes-du-Nord : Saint-Brieuc — Doubs : Haut-Doubs — Gironde : Saint-Médard-en-Jalles — Hérault : Montpellier — Ille-et-Vilaine : Saint-Malo — Isère : Bourgoin-Jallieu — Jura : Roche-lez-Beaupré — Loir-et-Cher : Blois — Mayenne : Laval — Morbihan : liaison du Morbihan — Nord : Douai — Oise : Noyon — Bas-Rhin : liaison du Bas-Rhin — Haute-Saône : liaison de la Haute-Saône — Savoie : Chambéry — Tarn : Albi — Var : Hyères, La Seyne-sur-Mer, Carcès, Draguignan — Vosges : liaison des Vosges.

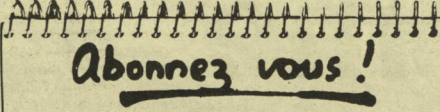
RÉGION PARISIENNE

• GROUPES

Paris : quinze groupes répartis dans les arrondissements suivants : 1°, 5°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 14°, 15°, 16°, 17°, 18°, 19°, 20°. Banlieue : Seine-et-Marne : Coulommiers, Chelles/Gagny/Neuilly-sur-Marne, Melun — Yvelines : Conflans-Sainte-Honorine, Versailles — Essonne : Vallée de Chevreuse — Hauts-de-Seine : La Défense/Courbevoie/Nanterre/Puteaux, Villeneuve-la-Garenne/Saint-Ouen, Fresnes/Antony, Montrouge — Seine-Saint-Denis : Bobigny/Pantin/Aubervilliers, Montreuil/Bagnolet, Sevrans/Bondy — Val-de-Marne : Créteil — Val-d'Oise : Argenteuil/Colombes, Sarcelles.

**LISEZ LE « MONDE LIBERTAIRE »
ABONNEZ-VOUS, SOUTENEZ-LE !**

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11°
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19°
Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — Publ Routage
Diffusion SAEM Transport Presse



LE MONDE LIBERTAIRE
Rédaction-Administration
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois, 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois, 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an, 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT
à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....
N°..... Rue.....
Code postal..... Ville.....
A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien
Chèque postal Chèque bancaire Mandat-lettre
Règlement à joindre au bulletin
Pour tout changement d'adresse,
joindre la dernière bande et 4 F en timbres poste

Après le calme, la tempête !

UNE des plus belles réussites du gouvernement Chirac sur le plan social est sans aucun doute l'accélération de la progression du chômage : + 5,5% sur l'ensemble de l'année 1986 !

Emploi... rien de nouveau !

Dans ce domaine, il est vrai que nous sommes en pleine continuité, les divers gouvernements de la gauche n'ayant guère fait mieux. Il reste une différence toutefois : la progression continue du chômage est reconnue publiquement comme un mal inévitable. On se souvient sans doute des déclarations de Séguin sur le minimum « incompressible » de 2,5 millions de chômeurs : au moins, sur ce point-là, l'avenir lui a donné raison...

Malgré les déclarations d'intention, rien n'a été fait pour diminuer le chômage ; bien au contraire, le gouvernement affichait un certain dédain pour les mesures de « traitement social » du chômage, comme on dit : plans de conversion, contrats spéciaux pour les jeunes, T.U.C., etc. Et puis, les mauvaises statistiques s'accumulant, on a changé d'avis car ce type de mesures présente l'avantage de détendre l'atmosphère politique et sociale à coups de poudre aux yeux sans pour autant remettre en cause l'existence d'un fort contingent de chômeurs, bien utile pour tenter de continuer à culpabiliser les salariés, et en premier lieu les fonctionnaires.

En effet, toute mesure visant à donner un coup de pouce à l'emploi d'une certaine catégorie de chômeurs ne peut mener qu'à dégrader immédiatement les conditions des autres catégories, les employeurs se rabattant sur les catégories qui permettent de bénéficier d'aides diverses et de dispenses fiscales, ce qui rend d'autant plus aléatoires pour les autres la recherche d'un emploi.

Licenciements... ça bouge !

Ne parvenant pas à améliorer la situation des chômeurs, le gouvernement s'est attaché à faire partager leur sort au plus grand nombre, et il a fait preuve d'une sérieuse aptitude. La suppression

de l'autorisation administrative de licenciement devait, aux dires du C.N.P.F., permettre de relancer l'emploi en soulageant les patrons des soucis innombrables que l'inspection du travail dressait devant eux en vérifiant le bien-fondé des mesures de licenciement économique.

Aujourd'hui, il n'est plus question de ces promesses. Dès le moment où cette mesure était envisagée, notre journal s'était largement fait l'écho de ceux qui

payer les milliards de charges sociales impayées. Le gouvernement n'a pas hésité une seconde à poser la première pierre d'un édifice destiné à supplanter l'ensemble de la protection sociale : le système d'assurance volontaire. Les salariés sont désormais incités à se constituer une épargne-retraite individualisée qui remet en cause tout le système basé sur la solidarité et les répartitions, au profit d'un système par capitalisation qui fera

Un « printemps » au cœur de l'hiver

Mieux que tous les discours, le déferlement de décembre et janvier, des grandes manifestations étudiantes et lycéennes à la grève des cheminots, en passant par les multiples conflits qui ont affecté presque tous les secteurs traditionnels qui constituent les bastions des syndicats, a condamné sans appel la politique sociale du gouvernement. Ce réveil social, aussi large qu'il était inattendu,

indique les limites d'une politique faite de mépris pour les salariés et de favoritisme éhonté pour les classes aisées. Il signifie un rejet très net des valeurs du libéralisme qui, au-delà des déclarations d'intention, a montré son vrai visage dont on peut ainsi résumer la double face : liberté des prix et de l'exploitation des salariés, blocage et contrôle étroit pour les salaires.

Un bilan largement négatif, donc. Mais pourrait-il en être autrement ? Il serait facile d'en déduire que la droite est pire que la gauche — ce qui est largement vrai sur un certain nombre de dossiers tels que les droits de l'homme et les libertés en général —, mais il faut se méfier d'une conclusion hâtive dans le domaine social et économique.

Certes la droite a accordé aux patrons des faveurs bien plus larges que n'avait osé le faire la gauche. Mais on remarquera que sur de nombreuses questions, et non des moindres, la gauche avait largement montré la voie (blocage des salaires, libération des prix, remise en cause de la législation du travail, etc.).

Il n'est pas du tout certain que la gauche ferait mieux que la droite. Ce qui est en cause, c'est le système économique lui-même : n'importe quel parti qui accepterait de le gérer, ne pourrait que glisser lentement vers des solutions similaires, car il serait prisonniers des mécanismes économiques qu'on ne peut modifier en se plaçant dans le cadre du système. Les difficultés sociales rencontrées simultanément par les gouvernements socialistes d'Espagne et de Grèce par exemple sont là pour montrer que les politiques sociales suivent les nécessités de l'époque et du système plus que les programmes électoraux.

LEGRAND



pensaient qu'une telle mesure, loin de favoriser l'emploi, ne pourrait que le détériorer rapidement. Les faits nous ont donné raison, comme à la plupart des syndicalistes qui refusaient pour une fois d'écouter les sirènes patronales.

Quelques six mois après le vote de la loi, les faits sont édifiants : le nombre des licenciements économiques a progressé en un an de 19,8%, cette brusque poussée étant principalement due à la multiplication des dégraissages d'effectifs réalisés en douceur. La loi ayant malgré tout maintenu un contrôle administratif pour les licenciements collectifs à partir de 10, on a pu assister à une vague de licenciements par paquets de 8 ou 9, en toute légalité.

La situation s'est donc en quelque sorte simplifiée à l'extrême pour les patrons : on licencie comme on veut, quand on veut, on n'embauche pas plus pour autant, et on attend pour ce faire l'annonce de mesures incitatives à l'embauche de telle ou telle catégorie de chômeurs.

La protection sociale en grand danger

Troisième volet de l'action gouvernementale : les attaques en règle contre la protection sociale. On ne reviendra pas ici sur le débat de fond, mais on remarquera que la droite a réussi à innover bien au-delà des simples mesures partielles et toujours provisoires, qu'il s'agisse des nouvelles ponctions sur les salariés sous forme de contributions fiscales ou des nouvelles réductions affectant les prestations sociales de toute nature.

Evidemment, rien n'est jamais fait pour résoudre le problème de fond de la protection sociale et de ses grands déséquilibres, pas plus que pour obliger les entreprises à

les délices des sociétés d'assurance.

Pour parachever le tout, il restait à remettre en cause le droit à la retraite à 60 ans acquis il y a seulement quelques années. Ce sera chose faite très bientôt, et pour bien marquer la liberté de choix des salariés, on les incitera à poursuivre leurs activités au-delà de l'âge de la retraite avec un plus salarial. Entre une retraite au rabais et une augmentation de salaire, aura-t-on vraiment le choix ?

Salaires... un tour de vis de plus

Mais comment pourrait-on mettre sur le compte du gouvernement Chirac ce qui n'est que la continuité d'une politique inaugurée sous la gauche : le blocage généralisé des salaires pour mieux donner aux entreprises les moyens d'améliorer leur rentabilité et leurs profits ?

C'est à peine s'il a innové en améliorant quelque peu l'iniquité du fameux système de la négociation de l'évolution en masse des salaires, en décidant de ne plus tenir compte que du « glissement vieillesse technicité » positif, à l'exclusion du G.V.T. négatif. On aura compris que la technique consiste à ne prendre en compte que les éléments défavorables aux salariés.

Ces quelques « broutilles » valent au gouvernement de s'attirer les foudres de toutes les organisations syndicales, y compris toutes celles qui nous avaient habitués à beaucoup plus de modération. Mais ce n'est pas des changements d'états d'âme des états-majors syndicaux que sont venus les principaux soucis de la bande à Chirac.

Editorial

QU'EST-CE qui lui a pris au Dupont-la-Jolie du ministère de l'Intérieur ? En brandissant la loi du 16 juillet 1949 « protégeant » la jeunesse contre la violence (sic) et la pornographie, il avait décidé d'interdire à l'affichage et à la vente aux mineurs cinq revues qu'il juge particulièrement « dangereuses ».

Reconnaissons que pour ce qui est de protéger la jeunesse, il s'y connaît l'homme des bavures et des voltigeurs motocyclistes. Abdel, Malik, William, Loïc et quelques autres sont effectivement aujourd'hui à l'abri de toute nouvelle violence après leur rencontre fortuite avec certains policiers. Et Pasqua n'a toujours pas, à notre connaissance, manifesté la moindre volonté d'interdire la police.

La jeunesse n'est même pas reconnaissante. Ces ingrats font mine de ne pas comprendre que les grenades en plein visage du 4 décembre étaient sans doute destinées à ce que leurs yeux ne puissent plus désormais être agressés par l'affichage érotico-porno. Fous-lui la paix, à la jeunesse, Pasqua. Elle sait se défendre toute seule et t'a déjà dénoncé comme un individu dangereux.

Cinq revues visées, disions-nous ; quatre du groupe Filipacchi plus « Gai Pied Hebdo ». L'astuce est vieille, déjà largement utilisée au début des années 70 par Marcellin, le sinistre de l'époque. La méthode est simple : vous prenez un journal de préférence sans gros moyens et que vous voulez faire disparaître, plus quelques titres d'un empire de presse qui a les moyens d'encaisser le choc, vous leur appliquez la loi de 1949... et en route vers la société libérale avancée. Mais si Pasqua veut ouvrir la chasse aux homosexuels, de même qu'il y a dix ans nous étions tous des juifs allemands, aujourd'hui nous gueulons : « Nous sommes tous des pédés ! ».

Les remous provoqués par cette affaire sont tels, qu'au sein même de la majorité et du gouvernement la discorde s'installe. Si Pasqua voulait rassembler la majorité autour de l'ordre moral, c'est raté. Et si tout bonnement, cette histoire ne servait pas aussi à cacher autre chose, à faire écran de fumée ? Car, dans le même temps où la presse faisait l'essentiel de ces titres sur ces interdictions, et nous ne l'en blâmons certes pas, une autre nouvelle passait quasiment inaperçue. Le « Journal officiel » a publié, vendredi 20 mars, un décret autorisant la création d'un système de fabrication et de gestion informatisée des cartes nationales d'identité avec prise d'empreinte digitale.

Décidément, pas bêta le Pasqua. En tout cas il a bien compris le fonctionnement de la société du spectacle. L'arbre de la liberté de la presse pour masquer la forêt du fichage systématique de la population. Avec l'arrivée de la carte d'identité informatique, le libéralisme continue.

Sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes — **PAGE 3, Social :** Bilan d'un an de cohabitation, Editorial, Sommaire — **PAGE 4, Luttes :** Grève à la F.N.A.C., Contre le projet des maîtres-directeurs, En Bref — **PAGE 5, Social :** Agriculture : la dualité, Naissance d'une N.O.S. agricole, Cinéma et agriculture — **PAGE 6, Société :** Pasqua protège la jeunesse, Les délices de la République, Communiqués, Libération de Serge Livrozet, Nouvelles des blessés du 4 décembre — **PAGE 7, Société :** Sursis pour le Coral, Procès de P. Azzpurua, Réfugiés basques, Le beurre et l'argent du beurre — **PAGE 8, Dans le monde :** Brésil et cheminots en lutte, Les étudiants de Dakar, Les anarchistes au Chili — **PAGE 9, Informations internationales :** Chili (3^e partie) — **PAGE 10, Arguments :** Terrorisme et révolution, logique d'une dérive (2^e partie) — **PAGE 11, Expressions :** Marc Jolivet au T.L.P., Notes de lecture, Forum de la librairie, Programme de Radio-Libertaire — **PAGE 12, Economie :** La dette du tiers monde.

en bref...en bref...

• Les lycéens de la C.L.E.A. (Coordination des lycéens et étudiants anarchistes) vous informent que le n°9 d'« Anarfac » vient de sortir et comprend une partie rédigée par les lycéens. Tous les lycéens intéressés peuvent contacter la C.L.E.A. tous les samedis, de 14 h à 16 h, au local du groupe Louise-Michel « La Rue », 10, rue Planquette, 75018 Paris (métro Blanche), ou peuvent écrire au 145, rue Amelot, 75011 Paris.

• Une journée cinéma-débat se déroulera le samedi 28 mars 1987, à la M.J.C. de Rennes centre, 9, rue La Paillette, à partir de 14 h. Ceci en soutien à quatre objectifs insoumis : B. Desroches, P. Fréoux, A. Derennes, F. Dugay qui passeront en procès (appel) le 1^{er} avril. Trois films seront projetés : « La question », « Johnny s'en va en guerre », « Brazil ». Participation aux frais : 50 F.

• La gauche au pouvoir en 1981 a-t-elle rompu avec le socialisme (ultra-réformiste) qu'elle prônait ? Assisté-t-on à une normalisation de la vie politique française ? Les événements récents (étudiants, cheminots, instits...) confirment-ils ces hypothèses ? Ce seront les thèmes abordés au débat animé par Alain Bihl (auteur de « La farce tranquille ») le samedi 28 mars, à 15 h, à la librairie La Gryffe, 5, rue Sébastien-Gryphe, 69007 Lyon.

**Librairie
du Monde libertaire
145, rue Amelot
75011 Paris
(tél. : 16.1.48.05.34.08)
(M° République
ou Oberkampf)**

DÉBUT janvier 1987, Robert Ribet, salarié depuis 17 ans à la F.N.A.C. et travaillant aux stocks radio du Forum, expédie à son frère Serge (13 d'ancienneté), salarié au service technique d'Oudiné, un haut-parleur détérioré, lui demandant de procéder à un échange. Erreur de procédure qui va prendre des dimensions délirantes, le haut-parleur ne transite pas par le service après-vente (S.A.V.) du Forum.

**Présomés innocents
vous êtes condamnés !**

L'échange est effectué, la pièce défectueuse couverte par la garantie constructeur jusqu'en 1990 est envoyée en réparation. Le haut-parleur neuf est donc expédié au S.A.V. son du Forum, alors que Robert est en vacances. Au bout de quelques jours, le responsable de ce service décide de retourner le paquet à Oudiné. C'est à ce moment que le directeur du centre technique ouvre le colis et trouve une lettre de Robert à son frère lui demandant l'échange.

Les directions d'Oudiné et du Forum, après s'être concertées, aboutissent à l'« intime conviction » qu'elles ont empêché une malversation. Les deux frères sont convoqués par leurs directeurs respectifs et des entretiens préalables aux licenciements ont lieu, chaque salarié étant assisté d'un délégué.

A Oudiné, le comité d'établissement est convoqué, Serge ayant un mandat de délégué du personnel. A l'issue des débats et en l'absence de preuves, les élus s'opposent au licenciement. Cela n'empêche pas le directeur de demander à l'inspection du travail une autorisation de licenciement. Au Forum, Robert reçoit sa lettre de licenciement le 11 mars. Cette affaire serait rocambolesque si elle ne se terminait pas par deux sanctions sans aucun rapport avec les faits reprochés.

Il est nécessaire de rappeler certains faits troublants sur lesquels la direction ne s'est pas

étendue. Celle-ci ne peut évidemment pas prouver que Robert n'aurait pas payé le haut-parleur neuf, puisqu'il n'a jamais récupéré le paquet. En ce qui concerne le haut-parleur défectueux, de marque Ditton, celui-ci est depuis longtemps rentré en réparation. Compte tenu de la garantie constructeur (jusqu'en 1990 !) et des relations commerciales de cette maison avec la F.N.A.C., il est clair que le coût pour l'entreprise a été nul.

Pourquoi ce haut-parleur a-t-il pris la marque Audax récemment,

directeur d'Oudiné a naïvement ouvert un colis, surpris par la destination du paquet, alors que c'est le responsable du S.A.V. son Forum qui le lui a renvoyé ? Devant tant de questions sans réponses et tant de mauvaise foi, un référendum s'est tenu dans tous les établissements parisiens mardi 17, demandant à l'ensemble du personnel de se prononcer sur le bien-fondé de l'« intime conviction » patronale et de ses conséquences. Le résultat fut sans équivoque : 89% des salariés considèrent, en l'absence de

magasins tentait de faire reprendre les négociations à la direction générale. Devant son obstination à considérer son « intime conviction » comme seule preuve deux magasins étaient fermés le jeudi matin, le troisième étant majoritairement en grève.

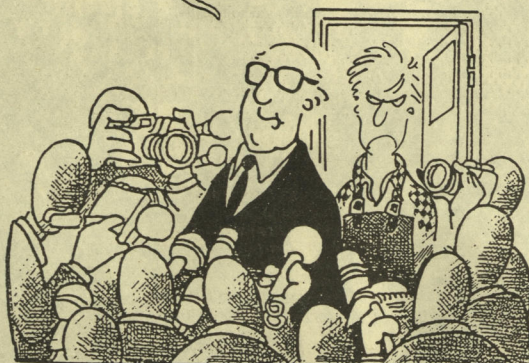
La direction générale, acceptant soudain de reprendre les négociations sur la base de l'ouverture des portes, celles-ci rouvraient dès le début de l'après-midi, à l'issue d'une assemblée générale où tout le monde pensait à un règlement rapide du conflit. La rencontre dura cinq minutes. Refus de reconsidérer l'affaire Ribet tant sur le fond que sur la forme et mise en demeure des organisations syndicales de poursuites à leur égard, de poursuites personnelles en correctionnelle pour délit d'entrave à la liberté du travail (passible de licenciement) et d'autres « recherches de responsabilité »... Quelle négociation !

A l'issue d'assemblées générales pleines d'amertume et de haine envers un patronat qui se croit revenu au XIX^e siècle, l'ensemble du personnel décidait vendredi matin de suspendre la grève devant la gravité des menaces proférées par la direction. Refusant de voir notre camarade Robert faire les frais d'un tel chantage, une pétition circule dans tous les établissements pour demander la réintégration de ce salarié. D'autres actions, comme une manifestation au Grand-Palais lors du Salon du Livre ou un vote de défiance envers notre direction générale, vont avoir lieu prochainement.

Celle-ci n'a pas réussi à décaper les organisations syndicales à bon prix (coût de la grève : entre 2 et 3 millions de francs lourds de perte). Nous refuserons qu'elle fasse de Robert la victime de son acharnement. En revanche, elle peut compter sur notre détermination à prouver son inanité.

**CHRISTOPHE
(Gr. Berneri)**

LES FEUILLES DE LICENCIEMENT
SERONT DÉSORMAIS ROSES ET PARFUMÉES



alors qu'il était de marque Ditton depuis le début de l'affaire ? Peut-être parce que la direction ne peut faire la preuve qu'il manque dans les stocks un haut-parleur Ditton et qu'elle refuse de procéder à un inventaire comme l'ont demandé en réunion de comité d'entreprise les élus...

Pourquoi affirmer dans la lettre de licenciement de Robert que le

preuve, que ces licenciements étaient abusifs et inacceptables.

**Liberté de grève
contre
liberté du travail...**

Dès le lendemain matin, l'assemblée générale du Forum décidait de la fermeture du magasin, tandis qu'une délégation inter-

DÉCRET DES MAÎTRES-DIRECTEURS Faire bouger le S.N.I. national

QUE le S.N.I.-P.E.G.C. ait décidé d'enterrer la lutte des instits contre le décret des maîtres-directeurs lors de son bureau national du 2 mars dernier est bien une évidence. Personne n'oserait prétendre le contraire. Le catalogue des mots d'ordre se réduit à une véritable peau de chagrin. De plus, les actions proposées se trouvent toutes être en retrait avec ce qui s'est déjà passé avant les vacances de février. Monory s'entêtant, accélérant même encore sa politique de casse de l'école publique, la responsabilité de la direction nationale du S.N.I.-P.E.G.C. était pourtant nette et incontournable : il s'agissait de monter un cran plus haut ! Or la manifestation nationale du 11 février dernier fut un tel succès, mais insuffisant encore pour faire céder Monory, qu'il est bien aujourd'hui indispensable et urgent d'envisager la grève générale.

**A mobilisation exceptionnelle
moyens d'action exceptionnels ?**

Le S.N.I.-P.E.G.C. fait bien le constat d'une mobilisation sans précédent, mais il se refuse pourtant, dans le même temps, à lancer les consignes syndicales qui pourraient nous assurer la victoire. Aucun appel à la grève, ou si plutôt un appel pour le jeudi 19 mars à une journée nationale « grève au travail ». C'est nouveau... je découvre !

Il s'agira en fait d'être en classe, mais de verser sa demi-journée de salaire à une caisse de « solidarité pour l'action ». Que la solidarité financière de tous s'impose, c'est évident : l'action, les manifestations nationales en particulier, coûtent cher, très cher. Mais pourquoi ne pas lancer un simple appel au fric ? Pourquoi jouer la comédie d'une grève qui n'en sera pas une ? Les illusions d'action ne remplaceront jamais l'action elle-même.

Toutes les autres propositions du S.N.I.-P.E.G.C. ont toutes cette même caractéristique : elles sont molles, molles, molles... Guère la peine de s'y attarder donc. Elles ne seront que des coups d'épée dans l'eau. Essayons de comprendre plutôt.

Où l'on reparle d'indépendance syndicale

Deux explications, je crois, à cet immobilisme. La coupure entre les directions syndicales et leurs bases est profonde. Les « ténors » du S.N.I.-P.E.G.C. ont de plus fait clairement le choix d'un syndicalisme de services. « Vous voulez connaître vos chances de gagner au plus vite un échelon ? Consultez le minitel ! » A ce train, l'on perd vite le goût de la lutte... la quoi ? La lutte ! Ah ! oui, je me souviens vaguement ce que c'était... avant, avant...

Par ailleurs, on connaît les liens qui unissent la tendance majoritaire du S.N.I.-P.E.G.C. (et de la F.E.N. aussi, d'ailleurs) — U.I.D. — au Parti socialiste. Or, ces derniers temps, plusieurs sondages et analyses ont clairement fait apparaître que tout trouble social nuisait à Chirac bien sûr, mais à Mitterrand aussi, pour profiter à Raymond Barre. Allez demander aux « socialistes » d'U.I.D. d'aller scier la branche sur laquelle est assis Tonton.

Alors on est prêt à s'accommoder à tout, au décret des maîtres-directeurs, comme au reste !

Trouver l'issue... faire bouger le S.N.I.

Reste que la mobilisation des instits reste importante, cela malgré les vacances de février. Le décret est bien là lui aussi, qui se met en place petit à petit. Alors ? La coordination nationale appelle bien à la grève nationale à partir du 23 mars, mais je ne crois guère, pour ma part, à l'efficacité de cet appel — quitte à être à contre-courant !

Non, je ne crois pas que l'on puisse faire l'économie d'une organisation syndicale, principalement dans un métier aussi dispersé que celui d'instituteur où la plupart de nos collègues sont isolés dans leur village ou dans leur école. De plus, qu'on le veuille ou non, il est un fait que le S.N.I.-P.E.G.C. reste bien dans notre profession représentatif et donc incontournable.

ble. La preuve : sans consigne nationale claire, la lutte n'a pas vraiment redémarré à la rentrée. Les cheminots n'avaient pas, pour leur part, eu besoin d'un mot d'ordre national. Là est la différence.

Le travail à l'intérieur du S.N.I.-P.E.G.C. se poursuit donc. Dans de nombreuses sections, on ne se satisfait pas — loin de là — des modalités d'action retenue par le syndicat national. Pour prendre l'exemple de mon seul département, l'assemblée générale des grévistes (dans l'Oise, les instits étaient en effet en grève ce samedi 14 mars), mais aussi le conseil départemental du S.N.I.-P.E.G.C. ont réclamé la réunion d'un conseil national extraordinaire (réunissant l'ensemble des sections) le plus rapidement possible afin de décider des actions nationales qui s'imposent. En cas de refus de la direction nationale, cette même section de l'Oise envisagera plus nettement d'appeler l'ensemble des sections toujours décidées à l'action à se réunir, cela donc malgré l'éventuel refus de notre direction.

De tels appels (émanant des sections, mais aussi de syndicats de base) vont, nous l'espérons, se multiplier. Serait-il pensable, en ce cas, que la direction nationale ignore à ce point sa base ? Le fait que nous soyons à deux mois d'élections internes nous laisse, je crois, quelque espoir. Mais une chose est sûre, il faut faire vite. Déjà, les vacances de Pâques pointent le bout du nez (on le sait, les enseignants sont toujours en vacances !), plus question de traîner en route. Ni de faire l'autruche ! Chaque jour qui passe conforte un peu plus Monory.

J.-M. BAVARD (liaison de Noyon)

Dernières nouvelles : A ce jour, 20 sections départementales du S.N.I. (à majorité Unité et Action [proches du P.C.F.], mais aussi les deux sections à majorité Ecole émancipée [syndicalistes révolutionnaires]) appellent à une manifestation nationale le mercredi 1^{er} avril à 11 h, à Paris (rassemblement gare Montparnasse). De là, les manifestants iront vers le ministère de l'Éducation nationale.

AGRICULTURE

La dualité toujours en marche !

POUR nourrir « nos » pauvres, les stocks européens de beurre, viande bovine, céréales et pinard auront été un peu allégés cet hiver... histoire de réduire leur coût de stockage. On avait pris l'habitude de brader ces produits excédentaires au tiers monde ou aux Pays de l'Est, après avoir maintenu des prix trop chers pour les revenus trop faibles des exclus sociaux de « l'Occident riche » (et inversement des prix trop faibles pour rémunérer correctement une bonne partie des paysans).

On a même vu le Crédit agricole en Bretagne et la F.N.S.E.A. « sensibilisés aux problèmes du tiers monde » par la visite du ministre de l'Agriculture, accompagné de l'abbé Pierre, au Pape. Les stocks de produits alimentaires coûtent vraiment trop cher à l'Europe, l'idée est de payer du lait à des paysans menacés de disparition par les quotas laitiers afin de le distribuer aux restos du cœur et aux « missionnaires du tiers monde ». Une soupe de sécurité de plus pour faire baisser la pression chez les pauvres de la ville et des campagnes.

Le tiers monde qui, paraît-il, a besoin de lait pourrait dire merci quand on lui balance du lait radio-actif ou pollué au pyralène (fait bien écrouler la marchandise). Un copain des Pays-Bas me disait que chez lui un groupe d'activistes avait kidnappé un camion de beurre destiné à être distribué aux veaux pour approvisionner les banlieues, procédé nettement moins charitable que les restos du cœur. Y'a pas que le lait des camions bloqués par les paysans en colère et parfois distribué qui est apprécié sans la honte d'aller le mendier.

L'ombre des pénalités

Chez les producteurs de lait, les premières manifs de 1987 (occupation de laiteries, d'administrations et de permanences politiques, blocage de camions de lait ou de produits laitiers...) ont été suivies régulièrement et se produisent encore. Des salariés de l'agro-alimentaire, syndiqués C.G.T. ou C.F.D.T.,

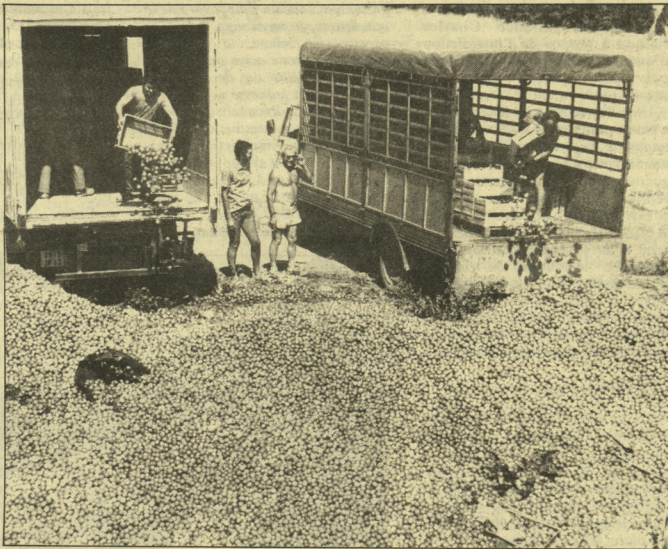
sont aussi sortis de leur réserve. La mouvance travailleur-paysan (traînée dans la boue depuis 1984 par les socialistes, puis par la droite, pour avoir osé critiquer la restructuration laitière dévastatrice sous-tendue par les quotas laitiers) continue d'encourager les petits et moyens paysans à réclamer le droit de vivre décemment et de se prendre en charge eux-même.

Aujourd'hui la désertification des campagnes inquiète même les notables ruraux (élus ou syndicalistes F.N.S.E.A.), les paysans d'extrême droite (F.F.A.) ou stalinien (M.O.D.E.F.). Ainsi un front commun pour la défense des petits paysans réunissait 1 500 personnes à Saint-Lô (Manche) en février et une coordination paysanne en Mayenne faisait venir 900 personnes à Laval le 3 mars.

Une large manif intersyndicale est par ailleurs prévue à Vannes le 24 mars à l'initiative de la F.D.S.E.A. dissidente. Une façon peut-être pour certains de participer la tête haute aux assises paysannes (voir M.L. n°650). Dans l'Ouest, ces assises se font sur fond d'agitation syndicale par rapport aux crises qui touchent l'élevage.

Le porc dans tous ses états

Il a fallu attendre une baisse des prix à 9 F le kilo pour que les éleveurs libéraux du C.N.J.A.-F.N.S.E.A. réagissent alors que le seuil des 10 F les faisait exploser il y a peu. En fait, en vertu du libéralisme et de la division internationale du travail, l'interprofession porcine préfère favoriser l'élevage hors-sol intégral et l'alimentation animale à partir de produits achetés aux Etats-Unis, en Thaïlande ou en Chine (accords commerciaux avantageux pour la France qui a réussi à fourguer des centrales nucléaires ou des usines chimiques dangereuses ici). A Lorient, depuis 1985, du blé reste stocké faute d'acheteurs alors que les pro-



La dualité en question

La spécialisation des grands bassins betteraviers et céréalières est renforcée à grands coups de subventions, d'engrais chimiques (pas d'élevage : pas de fumier) et de pesticides (faute d'équilibre biologique), tandis que les zones d'élevage intensifs en Bretagne sont renforcées (agrandissements d'élevages dans les zones de concentration) malgré les problèmes d'exédents de lisier (purin) (2). La collectivité prend en charge les coûts écologiques et sociaux (exode rural forcé en période de crise de l'emploi salarié) induits et les mytilliculteurs (producteurs de moules) et conchyliculteurs (coquillages) doivent épurer l'eau polluée qui arrive dans leurs bassins d'élevage. Pendant ce temps, la Bretagne centrale, comme les autres zones de montagne, continue de se désertifier.

En 1984, des éleveurs des Pays-Bas réalisaient un film sur les conséquences écologiques (économiques et sociales par répercussion) de la concentration de l'élevage hors-sol dans le sud et l'est de leur pays. En pleine crise porcine et en plein dans la zone de concentration hors-sol des Côtes-du-Nord, le film (3) était projeté devant une centaine de personnes (surtout des éleveurs du coin) à l'initiative des travailleurs-paysans, ce qui semble d'ailleurs annoncer d'autres débats dans ce secteur. Des salariés de l'agriculture présentaient tout d'abord la concentration des élevages... autour des firmes agro-alimentaires. Après le film, un militant de l'association écolo « Eau et rivière de Bretagne », exclu des commissions d'hygiène par le préfet, montrait qu'en matière de pollution on a aussi de l'expérience.

Enfin des éleveurs de porc sur paille ou en plein air témoignaient de leur situation : peu d'investissements, nourriture sur l'exploitation agricole, travail plus intéressant, viande de meilleure qualité et absence de problèmes de pollution. Après être passés pour des cinglés et avoir eu des ennuis avec le Crédit agricole, les techniciens et les abatteurs (qui payent mal les éleveurs modestes et avantagent nettement les autres), leur système d'exploitation est aujourd'hui reconnu et vulgarisé.

Quel avenir en milieu rural ?

La question reste posée : jusqu'où la pression économique fragilisera-t-elle les « alternatifs » et les paysans des zones condamnées ? Ne va-t-on pas finir, un jour, par leur balancer des cacahuètes pour qu'ils entretiennent le paysage comme cela se fait aux Pays-Bas avec la caution des écolos ? Le tout, bien sûr, en renforçant des modèles de production alimentaire aberrants qui ne peuvent que mener à des plaines de grandes cultures et à des zones d'élevage concentré invivables, à des zones d'entretien artificiel du paysage, à des cités renforcées sur les périphéries sans lieux sociaux pour autant. C'est ce que prévoit la loi de « modernisation » mijotée par l'Etat et la F.N.S.E.A.

La question méritait de dépasser le cadre paysan et des rassemblements contre les concentrations comme celui d'Hanvec qui s'est tenu dans le Finistère à l'initiative de plusieurs

groupes distincts, la réflexion engagée dans certains coins autour de la nécessité de relier l'agriculture à la société (à l'occasion de la disparition d'un bistrot ou de l'absence répétée de non-paysans dans les lieux communs), la réflexion engagée autour des « Assises paysannes » mérite sans doute l'attention et la participation des ansars de tout poil.

J.-C. (Rennes)

(1) La C.E.E. a décidé de geler, d'empêcher la production de 20% de ce qui est produit en Europe dans les domaines des céréales, de la viande bovine et du pinard (sans parler du lait). Le gel des terres déjà appliqué aux Etats-Unis coûte très cher et n'empêche pas deux tiers des paysans (pourant peu nombreux) d'être en faillite.

(2) Problèmes d'épuisement des sols, pollution de l'eau (problème d'alimentation) par les nitrates et les bactéries, « marées vertes ».

(3) Distribution de la version française : A.B.D.I.S., 14, boulevard Volclair, 35200 Rennes.

SYNDICAT
Bientôt
la N.O.S. !

EN février, le « Monde libertaire » annonçait les 17 et 18 mars comme un tournant dans le monde du syndicalisme agricole. Cinq cents délégués affiliés aux travailleurs-paysans (C.N.S.T.P.), aux syndicats paysans (F.N.S.P.) ou ailleurs (C.D.J.A.-63, Espoir rural, individuels du M.O.D.E.F.) et non-syndiqués se sont donc réunis ces deux jours. La définition d'un autre développement agricole et rural, opposé au productivisme et à la dualité, aura été peaufinée. La décision a été prise de maintenir une coordination paysanne et rurale non corporatiste et s'adressant aussi aux mouvements de consommateurs, défenseurs de l'environnement et syndicats de salariés.

C'est un premier résultat de ces « Assises paysannes » qui se voulaient une synthèse des réflexions locales sur l'avenir du monde rural. Le deuxième résultat enregistré, le 18 mars, à la quasi unanimité, c'est la volonté de créer une confédération syndicale unitaire entre la F.N.S.P. (qui doit tenir son congrès le 28 avril), la C.N.S.T.P., et ceux qui se reconnaissent dans le projet défini lors de ces assises. Cette année verra l'adhésion ou non de plusieurs structures (F.D.J.E.A. et C.D.J.A. dissidents, M.O.D.E.F., coordinations paysannes locales constituées principalement de non-syndiqués...) à cette confédération qui s'apprête à faire ses premiers pas. Un événement à suivre donc.

J.-C. (Rennes)

CINÉMA

« Bloqué par le lisier »

L'AGRICULTURE des Pays-Bas, dont on parle tant en Bretagne, connaît de graves problèmes de pollution des eaux et des sols cultivés suite à une surfertilisation chronique. Dans le sud et dans l'est du pays, les éleveurs ont dû créer des banques de lisier pour envoyer leurs surplus dans les régions de grande cultures. Cela devient très coûteux, d'autant plus qu'une réglementation des épandages de plus en plus sévère est appliquée.

Des éleveurs, un technicien agricole, un responsable de la distribution d'eau potable répondent aux questions posées par le G.A.J.K. (syndicat régional des jeunes agriculteurs) et racontent comment ils vivent cette situation, ce qu'ils en pensent.

Dans le cadre d'une réflexion sur la production porcine en Bretagne, l'asso-

ciation A.B.D.I.S. (Agriculture et alimentation en Bretagne pour un développement international solidaire) a demandé au G.A.J.K. de traduire ce film afin de le diffuser en Bretagne notamment, à des fins pédagogiques. Les premières projections ont montré que les éleveurs bretons pouvaient se sentir concernés par des problèmes qu'il n'est plus possible d'ignorer aujourd'hui en Bretagne.

J.-C. (Rennes)

Caractéristiques : cassette vidéo V.H.S. (PAL/SECAM), durée 35 minutes. Production : G.A.J.K., 1984. Réalisation : association de vidéo De Mug. Traduction : Mariët Pronk et Huib de Vriend. Distribution (en France) : A.B.D.I.S., 14, boulevard Volclair, 35200 Rennes (tél : [16] 99.50.94.61).

duits de substitution aux céréales n'ont même pas le temps de séjourner dans les entrepôts. Le maïs, le riz, le manioc, les patates douces... sont stockés par les firmes d'aliments pour bétail tant que les cours sont bas.

Il paraît que les porcs font la gueule et digèrent mal les concentrés bon marché qu'on leur donne, mais avec un prix de vente peu rémunérateur la majorité des éleveurs est contrainte de diminuer son coût de production, et il devient plus rentable d'acheter des aliments inadaptés et mal transformés (viande de mauvaise qualité) que de produire soi-même les céréales et protéagineux qu'il faudrait.

Le gel de 20% des surfaces céréalières (1) se fera plutôt dans les régions d'élevage que dans les zones de grandes cultures où les agriculteurs sont riches (grâce aux aides à la production de céréales et de betteraves à sucre) sont incités à produire les protéagineux pour remplacer le

fameux soja d'importation, ce qui leur permet d'épuiser moins rapidement les sols et de toucher d'autres subventions qu'on leur a taillé sur mesure.



LA CENSURE EN FRANCE

Les délices de la République

« **L**A République n'est pas l'anarchie », a annoncé Charles Pasqua à propos de l'interdiction d'une dizaine de titres « dangereux pour la jeunesse ». Merci, on savait.

En République, la censure n'existe pas, c'est vrai. Du moins en temps de paix, les militaires reprenant les pleins pouvoirs en temps de guerre ou d'« état d'urgence ». En temps « normal », la censure n'existe pas, aucune autorité n'étant habilitée à contrôler le contenu d'un journal avant sa parution. La législation en matière d'interdiction est bien plus subtile, bien plus vicieuse et bien plus grave, puisqu'elle peut sans sortir du cadre de ladite République interdire la quasi totalité de la presse française !

Bien pire que la censure

La loi du 15 juillet 1949 permet d'interdire l'exposition au regard du public et l'offre aux mineurs de moins de dix-huit ans « des journaux présentant pour la jeunesse un danger, en raison de leur caractère licencieux ou pornographique ou de la place faite au crime et à la violence ». L'art. 2 de cette même loi stipule qu'on ne peut publier « aucune illustration, aucun récit,

aucune chronique, aucune insertion présentant sous un jour favorable le banditisme, le mensonge, le vol, la paresse, la lâcheté, la haine, la débauche et tous actes qualifiés de crimes ou délits ou de nature à démoraliser la jeunesse ».

Nous y voilà. Première question : que signifie « interdiction » ? Il s'agit soit d'une interdiction définitive du titre, soit d'une « interdiction à l'affichage ». Ce qui revient rigoureusement au même : un journal « interdit à l'affichage » n'est plus, par la même occasion, distri-

bué par les N.M.P.P. Dès lors, les frais d'expédition deviennent astronomiques. Si le journal parvient à surmonter cet obstacle, il lui reste à être accepté par les kiosques, qui peuvent refuser de le vendre. S'ils l'acceptent, ils doivent placer ce journal « en dehors de la vue du public ». On imagine un client insistant, chez un marchand de journaux, pour savoir où est cachée sa publication préférée...

Enfin, « toute publicité, sous quelque forme que ce soit » est

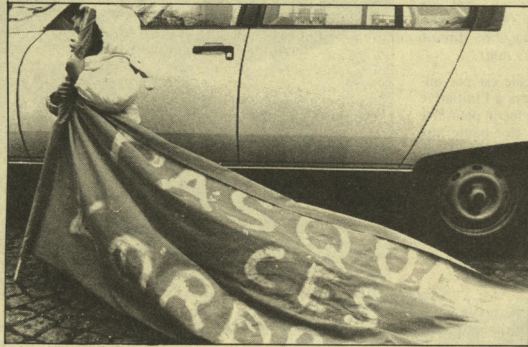
interdit la presse considérée comme pornographique. En toute légalité.

Demain, en toute légalité, on pourra interdire les journaux appelant « à tout attroupement non armé qui pourrait nuire à la tranquillité publique » (art. 104 du Code pénal). Sans aucune intention répressive, bien sûr, mais pour protéger le sommeil des citoyens. On pourrait également ressortir l'art. 84 du Code pénal, qui punit de 10 à 15 ans de réclusion quiconque, en temps de paix, aura participé en connaissance de cause à une entre-

prise de démoralisation de l'armée ayant pour intention de nuire à la défense nationale ».

« La République n'est pas l'anarchie » ? Tu l'as dit, bouffi. La République, c'est bien cet ensemble de lois sclérotiques que le gouvernement de gauche s'est bien gardé d'abroger. Quant à Pasqua, reconnaissons lui le mérite de la clarté et de la franchise : il est éminemment républicain. Il y a longtemps que nous en avions pris bonne note.

Pascale CHOISY



Serge Livrozet en liberté

LE 13 mars, le juge Beauguitte a accordé la liberté à Serge Livrozet. Une décision attendue depuis plusieurs mois. Serge était en effet incarcéré depuis le 27 août dernier. Souvenez-vous : à cette date, la Brigade de répression du banditisme arrête une équipe de faux-monnayeurs, rue de Crimée à Paris. La presse aussitôt trace le portrait de Serge Livrozet, un coupable parfait pour un trafic de fausse-monnaie.

Ancien prisonnier, Serge avait à maintes reprises dénoncé l'enfermement carcéral. Fondateur des C.A.P. (Comités Action Prison), il est aussi un écrivain qui dérange, qui remet en cause les bases de notre société... Car Serge n'a jamais hésité à s'affirmer libertaire. Ses idées, longuement forgées dans le silence carcéral et par une forte volonté d'autodidacte, il tient à les propager. Par ses prises de position, ses actions, il intervient dans le champ social. Par ses textes il explique ses choix, ses motivations. Il y a quelques années, il crée Les Lettres libres, une structure d'édition qui permettra à de nombreux auteurs de se faire entendre. Rue de Crimée une librairie est ouverte. Une imprimerie fonctionne...

Il a fallu six mois à la justice pour libérer Serge. Six mois pour s'apercevoir que rien, aucune preuve solide, ne justifiait son incarcération. Mais il est bien évident que les semblants de preuves, sur lesquelles s'appuyait le juge Beauguitte pour maintenir Serge emprisonné, ne constituent qu'un prétexte. Un prétexte pour

museler un homme trop épris de liberté. Une menace indirecte (ou « directe ? ») à l'encontre de ceux qui, à l'instar de Serge, prétendent s'affronter à l'institution pénitentiaire et, au-delà de cette institution, à la répression dans son ensemble. C'est pourquoi le cas de Serge ne peut pas nous laisser indifférents (nous, les libertaires, ou plus généralement tout individu sensible à l'injustice, à l'inégalité).

Aujourd'hui Serge est libre. Un « individu d'utilité publique » (selon l'expression d'un des membres du comité de soutien) a quitté la prison de la Santé. Il n'en a pas terminé avec la justice, cependant. Placé actuellement sous contrôle judiciaire, il lui est interdit de rencontrer les membres de son comité de soutien. Dans quelque temps, sans doute sera-t-il appelé devant la cour d'assises. Les « jeux » se poursuivent donc.

En libérant Serge, la justice reconnaît avoir fait une erreur. Car de deux choses l'une : ou la culpabilité de Serge est évidente, et dans ce cas sa libération ne pouvait avoir lieu. Ou Serge est innocent et dans ce cas seul un non-lieu peut être prononcé. Un non-lieu qui n'effacera malheureusement pas les six mois de détention généralement accordés par la justice. Pour mémoire, rappelons que le C.R.S. Burgos, coupable d'homicide sur un jeune qui n'obtempérait pas assez rapidement à ses vociférations, a passé quelques jours en prison. Deux poids, deux mesures... Serge Livrozet appréciera la partialité de la justice française !

Thierry MARICOURT

Communiqué de presse

Nous avons pris connaissance de l'arrêté du ministère de l'Intérieur du 13 mars interdisant la publicité et l'affichage de cinq mensuels, les excluant ainsi des kiosques, ainsi que les menaces d'interdiction concernant d'autres journaux notamment l'hebdomadaire *Gai Pied*.

Nous nous insurgeons contre ce nouvel acte répressif d'un Etat qui s'arroge le droit de faire la part entre liberté et licence. Nous réproposons cette (nouvelle) morale hypocrite entretenant, d'une part la confusion entre pornographie et homosexualité, voulant cacher d'autre part pour « faire propre » des publications qu'elle tolère très bien par ailleurs quand elles profitent au pouvoir en place.

De plus, vouloir ainsi « protéger » la jeunesse relève du ridicule ou de l'indécence quand on sait si bien la matraquer. Ce nouvel acte d'autoritarisme s'inscrit dans la politique de répression tous azimuts et de « normalisation » de la société orchestrée par Pasqua et Pandraud.

FÉDÉRATION ANARCHISTE

SCOOP

Pasqua défend la jeunesse

GAI PIED HEBDO, *Echo des Savanes*, *New Look*, *Photo*, *Penthouse*, *Absous*, *Lettres*, *Privé*, *Privé Madame* interdits... Bravo ! Et continuons ! Exigeons que les starlettes nues en page trois de *France-Soir* soient remplacées par la photo de Charles Pasqua ! Dans la foulée, lynchons les homosexuels ! Et pourquoi pas le port du tchador, pour éviter aux adolescents tout fantasme érotique !

Trêve de délire : avec l'interdiction d'une dizaine de revues « dangereuses pour la jeunesse », l'« ordre » moral vient de remporter une inquiétante victoire, et dans un contexte de délire sécuritaire, d'agression vis-à-vis des minorités, de verrouillage de l'audiovisuel, c'est bien l'« ordre nouveau » qui se profile derrière l'ordre moral.

En caressant dans le sens du poil les puritains et l'extrême droite, la Direction des libertés publique (!) espérait peut-être que les médias officiels et l'opinion publique hésiteraient à se proclamer solidaires de la presse « licencieuse », à moins qu'il ne s'agisse d'une provocation délibérée. De fait, on imagine mal une campagne en faveur de la presse érotique ou porno. La pauvreté, voire la violence des fantasmes véhiculés par ce type de presse n'a rien d'enthousiasmant (!).

Il n'en est pas moins inadmissible que la bande à Pasqua, après s'être époumonée sur le thème « Il faut terroriser les terroristes », se mette à vouloir faire leur fête aux « pornographes ». Le prétexte invoqué, la protection de la jeunesse, est tellement dérisoire qu'il ne vaut guère la peine qu'on s'y arrête. *Privé Madame* n'est pas diffusé à la sortie des maternités, et aucun gouvernement n'empêchera la jeunesse de farfouiller dans la bibliothèque parentale jusqu'à ce qu'elle trouve de quoi assouvir sa curiosité.

D'autre part, les critères définissant la pornographie datent de 1949, et il n'en reste pas grand chose dans la vie quotidienne contemporaine. Pasqua s' imagine-t-il rayer d'un trait trente ans d'évolution des mœurs ?

Une bonne partie de la presse aujourd'hui interdite est de la merde ? O.K ! Mais l'insupportable prétention de Pasqua à s'ériger en führer de « nos mœurs », qui ouvre la voie à toutes sortes de chasses aux pédés et aux dévoyés, voilà qui est franchement obscène.

Pascale CHOISY.

(1) Il ne s'agit pas là de *Gai Pied Hebdo*, qui est bien le journal d'une minorité sexuelle.

interdite. C'est-à-dire qu'un autre journal, non concerné par l'interdiction, peut être condamné pour avoir mentionné dans ses colonnes l'interdiction de son confrère. De même, un passant tenant ostensiblement un journal interdit peut être accusé de lui faire de la publicité clandestine. Il est évident que dans ces conditions, le journal interdit voit immédiatement disparaître sa propre publicité, les annonceurs n'investissant guère dans les journaux devenus intimes.

Chère jeunesse...

Cet arsenal de vacheries vise non seulement les journaux destinés à la jeunesse, mais plus généralement les journaux pouvant être lus par la jeunesse. C'est-à-dire tous. C'est au nom de cette loi que *Charlie-Hebdo* et *Détective* ont été interdits alors que leur public n'était pas précisément les 5 à 15 ans.

Ces mêmes cul-bénêts qui interdiraient *Hara-Kiri hebdo* en 1960 reviennent à l'assaut, plus teigneux, plus fanfarons, plus résolus que jamais. Avec, sous couvert de puritanisme, un discours proche du fascisme : dans un premier temps, on

DESSIN DE LA SEMAINE



LA CINQ A HERSANT

OBJECTEUR INSOUMIS

Procès de Philippe Azzpurua

Nous étions une trentaine, mardi dernier, à être venus soutenir Philippe Azzpurua, objecteur insoumis, à la 16^e chambre correctionnelle de Paris. Un procès très difficile pour Philippe, puisqu'il comparait sans avocat et qu'il s'est heurté dès le début à un tribunal très hostile. La juge, au bout de quelques minutes, a commencé à lui couper systématiquement la parole, dès qu'il tentait d'expliquer sa démarche de refus du service national.

L'antimilitarisme viscéral de Philippe ? Hors sujet ! L'historique du statut d'objecteur de conscience ? Hors sujet ! Quelques rappels élémentaires et édifiants, comme les verdicts du procès de Nuremberg en 1945 condamnant la soumission aux ordres criminels ? Hors sujet ! Et ainsi de suite...

Pas le droit non plus de lire ses notes, la juge préférant un « exposé rapide et spontané ». Cette brave dame a été jusqu'à sortir quelques énormités qui ont déclenché l'hilarité ou l'indignation du public, du style : « Vous n'êtes pas là pour expliquer pourquoi vous êtes objecteur de conscience, mais pourquoi vous refusez de réboiser les forêts françaises (Philippe ayant refusé son affectation autoritaire à l'O.N.F.) » ou « Abrégez vos explications, car d'autres attendent d'être jugés et sont, eux, détenus, donc dans une situation plus difficile que la vôtre ! ».

Philippe Azzpurua a essayé vainement d'aborder la question du vide juridique concernant les objecteurs, ainsi que le fait aberrant qu'il comparait sans jour-là sans avoir reçu de citation : « Vous n'êtes pas en position de demander ! Le tribunal décidera après délibération ! ». Bref, le droit élémentaire de se défendre a été

gentiment bafoué dans ce procès. Curieusement, en revanche, le tribunal a accepté d'écouter sans interruption les trois témoins en faveur de Philippe : le directeur de la M.J.C. où Philippe travaille à un ciné-club, qui a affirmé sa solidarité avec lui ; le président du



M.O.C. (Mouvement des objecteurs de conscience) qui a expliqué au tribunal la situation des objecteurs en affectation (certains n'ayant pas été payés par le ministère depuis plus de 9 mois) et s'est lui aussi solidarisé avec Philippe ; et enfin Christian Frigoult, insoumis total (dont les lecteurs du M.L. ont suivi les « aventures » juridico-carcérales).

A noter que les trois témoins n'ont eu aucun problème de micro, alors que lorsque Philippe s'exprimait, le son était nul... pasions ! Un objecteur seul face à un juge qui refuse d'écouter ses motivations, voilà le scénario connu, trop connu hélas ! Une solidarité massive lors du procès peut parfois casser cette logique ! Restez attentifs et mobilisés ; le jugement sera rendu le 7 avril 1987. A suivre, donc...

GIL.

« AFFAIRE » DU CORAL

Un sursis de bon aloi

Il y a cinq ans éclatait l'« affaire » du Coral... souvenez-vous des passions qu'elle suscita et l'utilisation politicienne qu'on en fit. La presse titrait alors à la une : « réseau de pédophilie démantelé », « ballets bleus du Coral », etc. Rien n'était assez gras pour salir une expérience pédagogique estimable basée sur la tendresse pour rendre à la vie des exclus sociaux.

Plus la rumeur s'enflait, plus la curée des « bonnes » gens s'accroissait, et cela jusqu'au procès où Claude Sigala et Jean-Noël Bardy furent condamnés à trois ans de prison, dont un avec sursis, tandis que Roger Cortès (autre éducateur) se voyait infliger 18 mois d'emprisonnement. Vendredi 13 mars, la 24^e chambre de la cour de Paris s'est prononcé sur le cas des condamnés ayant interjeté appel.

Le verdict ? Du sursis pour ceux qui n'avaient pas été incarcérés et 6 mois ferme pour Claude Sigala, histoire de ne pas reconnaître l'erreur de l'emprisonnement. Résultat de cette sinistre pantomime : pour J.-N. Bardy et R. Cortès deux ans de prison avec sursis, pour Claude Sigala trois ans avec sursis dont 6 mois ferme. La presse, à quelques exceptions près en pages intérieures, n'y a guère fait allusion suivant en cela la logique du fait divers et de la désinformation.

Verdict de clémence pour certains, il s'agit plutôt d'un couperet au-dessus de la tête de chacun des « coupables » en sursis. Ainsi espère-t-on faire régner l'ordre moral, cet ordre qui n'est que celui du Vieux Monde.

P.B.

RÉFUGIÉS BASQUES

Aller simple pour Madrid

La visite à Madrid de Mitterrand et Chirac a donné lieu à un étalage sordide : « C'est moi qui ai expulsé le plus de réfugiés », « Pardon, c'est moi qui ai eu le « courage » de commencer. ». Plus besoin d'expliquer que les réfugiés sont des otages entre les mains d'Etats à qui ils servent de monnaie d'échange : les gouvernements le proclament eux-mêmes.

Et c'est vrai que les réfugiés basques sont un exemple de la continuité de la politique d'attaque du droit d'asile, d'une collaboration policière étroite au-delà des aléas électoraux. Au 17 mars 1987, plus d'une trentaine de réfugiés ont été déportés, 49 ont été livrés à la police espagnole et 6 attendent en prison d'être extradés. Ces derniers temps, les expulsions ont été menées à la cadence de plusieurs par semaine, quand ce n'était pas par jour.

France, terre d'asile

L'O.F.P.R.A. n'a plus accordé de statut aux demandeurs d'asile basques depuis 1979, la Commission de recours n'en accorde plus.

C'est déjà pour un réfugié basque une démarche risquée d'aller déposer une demande d'asile : la préfecture pourrait, pourquoi pas, en profiter pour l'expulser en vertu de l'urgence absolue comme la P.A.F. l'a fait pour plusieurs dizaines de réfugiés en situation régulière. Il y a également eu des cas de refus d'enregistrement de la demande. De toutes façons, elle ne peut pas être déposée dans le Sud-Ouest. Ensuite, depuis que l'on peut refuser de renouveler ses papiers à un demandeur d'asile qui aurait essayé un refus de la Commission de recours, l'« instruction » du dossier va souvent très vite.

A partir de là, c'est l'arbitraire le plus total. Certains ont leurs papiers renouvelés, certains ont une interdiction de travailler, certains ont un mois pour quitter le territoire français. En fonction de quels critères ? Il est difficile de savoir pourquoi on a décidé d'expulser tel réfugié plutôt que tel autre. Posséder des papiers en règle ne met absolument pas à l'abri d'être remis à la police espagnole. On peut cependant constater que les réfugiés

qui ont dénoncé la situation dans laquelle on les mettait, comme Pablo Vivanco Ruiz ou Jesus Mugaruza-Guarrochena, ou ceux qui participent à la vie associative locale culturelle comme San Juan Alberdi, sont particulièrement exposés.

L'euro-police

Mais on expulse aussi les ressortissants espagnols d'origine basque possédant des cartes de résidents privilégiés comme Eguileor, chef d'entreprise, ou plus récemment Luis Maria Ruiz Sanz, 21 ans, résidant à Saint-Jean-de-Luz depuis l'âge de 10 ans, connu pour son appartenance à un groupe de rock radical. Ce n'est pas parce qu'ils étaient particulièrement recherchés par le gouvernement espagnol qu'ils ont été expulsés : une partie d'entre eux ont été tout simplement relâchés, souvent après avoir été torturés. Mais aucun d'entre eux ne peut revenir sur le territoire français alors que leur famille, leur femme, leurs enfants y sont toujours.

L'Etat français s'occupe de terroriser les réfugiés : tout d'abord ter-

rain libre pour le G.A.L., puis les déportations, les extraditions, et enfin les remises à la police. L'Etat espagnol fait pression sur les prisonniers qui sont actuellement dispersés entre plusieurs prisons après le succès de la marche à Herrera de la Mancha. Mais l'actualité quotidienne montre bien que le problème ne se règlera pas de cette façon là : plus de 55 000 personnes à l'entournement de Txomin, succès électoral de Herri Batasuna qui a imposé un prisonnier comme candidat à la présidence du gouvernement autonome...

Cette année est le cinquantenaire du bombardement de Gernika. Sa commémoration, axée sur la paix et la souveraineté, va revêtir une importance particulière. Elle aura lieu en avril. Tous ceux qui veulent connaître le Pays basque, ses problèmes, sa lutte et ses fêtes, peuvent participer au camping international qui s'y déroulera à partir du 17 avril.

Comité de soutien aux réfugiés basques

LE BEURRE ET L'ARGENT DU BEURRE

• ÉPICERIE. Les radios-frac ont été entendues ces jours-ci par la C.N.C.L. Distribution des fréquences sur la bande F.M. oblige. Les mauvaises langues disent que plus le taux horaire de pub est grand, plus la chance d'être dérogée l'est aussi. Liberté, publicité, fraternité ?

• BAZAR. Le laboratoire Bayer poursuivi par la justice pour avoir mis sur le marché des produits (destinés aux hémophiles) qui pourraient avoir été contaminés par le virus du S.I.D.A., et tendraient donc à le répandre. Que fait Pauwels ?

• BUSINESS. Les prix des carburants à la pompe encore à la hausse : 4,71 F pour le super, 4,60 F pour l'ordinaire en moyenne (chiffres Dhyc). La loi des nombres, sans doute ?

• TRAFIC. Alors que le gouvernement britannique est prêt à imposer de nouvelles règles de sécurité aux ferries transmanche, si l'enquête sur la catastrophe du « Herald of Free Enterprise » en souligne la nécessité ; un rapport d'experts français et anglais indique que le tunnel sous la Manche pourra être utilisé « avec un niveau acceptable de sécurité ». Première manche... tunnel : 1, ferries : 0. A suivre. L.Y.

Quelques nouvelles des blessés du 4 décembre

VENU à Paris pour y subir des examens médicaux, François Rigal, accompagné de son père, nous a fait l'amitié d'une visite à la librairie du Monde libertaire. Si son visage porte encore les stigmates de la très grave blessure reçue en décembre dernier, François est néanmoins en pleine forme et a retrouvé tous ses moyens.

Il en est de même pour Jérôme Duval, qui va beaucoup mieux, sa récente dépression n'étant plus qu'un mauvais souvenir. Il devrait reprendre les cours dans les semaines à venir. Etat stationnaire pour Patrick Berthet, qui semble toujours autant souffrir psychologiquement de la perte de sa main.

A noter, pour la petite histoire, que le militant du R.P.R., frappé dans la nuit du 6 décembre par des voltigeurs et qui depuis avait décidé de rejoindre le Comité de solidarité des familles et de porter plainte, a été exclu « officieusement » de son parti.

Par ailleurs, Maurice Duval, président du comité, nous a informé que la sœur de Malik Oussekinne avait été agressée la semaine dernière à son domicile par quatre hommes, qu'elle a réussi à mettre en fuite en déclenchant un signal d'alarme. Après les propos de Pandraud, la profanation de la tombe de Malik recouverte de graffitis nazis et la parution dans « Minute » d'un torchon diffamant la famille Oussekinne et plus particulièrement sa sœur, le gouvernement et l'extrême droite non contents d'avoir tué tentent de criminaliser Malik et sa famille.

Diffamation, mensonges, intimidations, campagnes de presse, ces méthodes sont l'autre visage de la répression étatique. Ils voudraient tuer Malik une seconde fois qu'ils ne s'y prendraient pas autrement.

PHILIPPE

ÉDUCATION
Deux rencontres à ne pas manquer

DEPUIS toujours ou presque, les alternatives à l'éducation — dans et hors des institutions dominantes — entraînent deux boulets : celui d'une propension dramatique à l'isolement et celui de l'impuissance à mettre en œuvre un projet globalisant. Signe des temps en ces temps où le signe est roi, deux rencontres qui vont avoir lieu ces jours-ci témoignent d'une volonté de s'affranchir de ces deux handicaps.

La première, « impulsée » par les camarades de la revue Possible suite à la publication de l'annuaire des écoles différentes, aura lieu à Bièvres les 27, 28, 29 et 30 mars et réunira tout ce qui se fait de « différent » en matière scolaire et éducative. C'est la seconde d'une série qu'on espère la plus longue possible, car se voir, se rencontrer, échanger, confronter, s'enrichir, se respecter, fédérer... est le seul moyen d'enfoncer le coin de l'espoir et du possible dans le socle de bronze de l'isolement et de l'émiettement. Pour tout contact : A.I.E., 29, rue Davy, 75017 Paris.

La seconde de ces rencontres est organisée par les camarades de l'excellente revue Zéro de conduite et du C.E.R.I.S.E. (Centre d'études et de recherches sur l'innovation sociale et éducative) et aura lieu le 4 avril à 14 h au 77, rue des Haies, 75020 Paris. Elle se propose de définir un projet éducatif alternatif globalisant — c'est-à-dire prenant en compte la dimension sociale de l'éducation et la totalité des espaces, des temps et des acteurs de l'éducation — et de mettre en place les moyens (humains et financiers) de sa réalisation.

Ces deux rencontres, est-il besoin de le préciser, s'annoncent « riches » et sont à ne pas manquer pour peu bien sûr que l'on ait envie de sortir l'espoir du champ clos des mots et de l'inscrire dans le réel.

J.-M. RAYNAUD

La semaine prochaine, nous publions le « projet alternatif d'éducation », proposé par Zéro de conduite et le C.E.R.I.S.E., parvenu trop tard pour ce présent numéro et vous informerons des suites de cette initiative.

TOURNÉE DE OSCAR ORTIZ EN EUROPE

Les anarchistes au Chili

La venue en Europe d'Oscar Ortiz a commencé comme un mauvais polar. Dès sa descente d'avion, à Paris, en provenance de Caracas, le secrétaire du Mouvement libertaire chilien a fait l'objet de l'attention minutieuse des douaniers. Au cours des deux heures qui ont suivi l'instant où les camarades venus de l'accueillir le virent disparaître sous bonne escorte, les réponses que le personnel de l'aéroport opposa aux demandes d'explications, de plus en plus pressantes, demeurèrent plus qu'évasives. Finalement, après une fouille minutieuse et toute une série d'exams, les douaniers s'excusèrent auprès d'O. Ortiz en lui expliquant qu'il avait fait l'objet d'une dénonciation en provenance du Chili, le désignant comme un trafiquant de cocaïne. Voilà qui commençait bien...

Et quelques jours plus tard, sans doute une coïncidence, les camarades du gr. Puig-Antich de Perpignan, qui hébergeaient l'accompagnateur français d'Oscar, furent victimes d'un cambriolage. Dans leur appartement dont la porte fut soigneusement forcée, et tout aussi soigneusement remise en place, ce sont surtout les affaires et l'appareil photo du militant des relations internationales de la Fédération anarchiste qui semblaient avoir attiré l'attention des visiteurs. Hormis ces incidents, ce début de tournée qui conduisit Oscar Ortiz de Rennes à Poitiers, de Toulouse à Perpignan, de Bordeaux à Lille fut très enrichissant et fructueux.

Au cours des débats, qui se sont succédés d'une ville à l'autre, les

questions ont essentiellement porté sur la situation actuelle du régime chilien, sur les objectifs poursuivis par les différentes oppositions et notamment le Mouvement libertaire chilien, ainsi que sur l'importance du soutien international que celui-ci attend.

Incapable de juguler une inflation galopante, étranglée par la dette extérieure, la junte au pouvoir a, tour à tour, vendu les différents secteurs publics pour renflouer les caisses du pays, sans jamais y parvenir. L'aggravation constante de la crise sociale est venue, au fil des ans, grossir les rangs de l'opposition au régime, jusqu'à rallier des franges entières de la petite et moyenne bourgeoisie, pourtant les plus fervents piliers de la dictature à son début. Le régime cherche aujourd'hui les moyens de sa survie par une ouverture politique : c'est le sens des élections prévues pour 1989 où la moitié seulement des représentants devrait être élue, l'autre moitié étant nommée par les militaires.

Ambiance fin de règne

Le but poursuivi est, sur le plan interne, d'offrir une participation au pouvoir à une partie de l'opposition conservatrice et, sur le plan international, d'apaiser une opinion publique surtout soucieuse de sa bonne conscience et essentiellement chatouilleuse sur la question relative aux droits de l'homme (1). Sans doute Pinochet a-t-il pleinement pris conscience, à la lumière des événements haïtiens et philippins, du type de solution que les Etats-Unis envisagent

pour la succession des dictateurs jugés trop dangereux pour les intérêts américains.

La bonne galette

D'ores et déjà, une des principales forces d'opposition : l'Alliance démocratique, qui regroupe les sociaux-démocrates, les démocrates chrétiens et certains secteurs socialistes, invite ses partisans à s'inscrire en masse sur les listes électorales pour les élections de 1989. Appelle une alternative à la manière argentine, l'Alliance démocratique concentre en conséquence l'essentiel de son opposition sur la personne même du général Pinochet, et non plus sur l'ensemble de la junte militaire qui constitue le pouvoir. Ce qui l'amène à se faire plus discrète sur la question des prisonniers politiques du régime. En ce qui concerne le M.D.P., qui regroupe des socialistes et le Parti communiste chilien, il oscille entre une position opportuniste de participation aux élections pour ne pas se trouver isolé et en position de bouc émissaire, et son refus de tout compromis avec le régime militaire.

Ne dit-on pas que le Front patriotique « Manuel Rodriguez », auteur de l'attentat du 8 septembre contre Pinochet, est le bras armé du parti communiste ? La question de la lutte armée est d'ailleurs revenue à de nombreuses reprises lors des meetings d'Oscar Ortiz. Pour y répondre, le secrétaire du Mouvement libertaire chilien a expliqué l'intervention et les objectifs des militants anarchistes.

Combats au quotidien

Rappelons qu'après les spectaculaires *protestas* de 1983 beaucoup crurent alors à la chute du régime, les organisations politiques d'opposition pesèrent sur la direction de la C.N.T. (d'où le moindre succès des *protestas* suivantes ?), les militants anarchistes quittèrent l'organisation syndicale pour constituer le mouvement syndical unitaire (qui regroupe environ 50 000 travailleurs sur un total de 3 millions) puis le quittèrent à son tour, bientôt suivis par les syndicats autonomes, après sa prise de contrôle par le M.A.P.U..

Actuellement les libertaires travaillent au sein des comités de base. Ce sont des structures horizontales, d'entreprises ou de quartier, organisées autour de la défense des intérêts immédiats et concrets de la population. Ils peuvent regrouper aussi bien des coopératives que des cantines populaires, des unités sanitaires, des comités pour la vérité sur les disparus... Bien plus qu'en termes d'alternative (suivant en cela les alternatives européennes), les problèmes sont posés de manière plus urgente en termes même de survie économique. On retrouve également au sein de ces comités de base, aussi bien certaines tendances du M.I.R. que des curés en conflit avec la hiérarchie catholique qui soutient le régime (le prochain voyage du Pape étant essentiellement une caution apportée au régime).

L'attentat du 8 septembre à mis un coup d'arrêt à l'expression et à l'élargissement de l'opposition. Toute une frange tiède de l'opposition s'est empressée de condamner l'attentat et de faire allégeance à Pinochet. L'activité des comités de base a été considérablement freinée par la crainte de la répression des groupes paramilitaires constitués depuis le 8 septembre. Si rater Pinochet constitue une tragique erreur, le tuer n'aurait pour autant rien réglé des problèmes fondamentaux du Chili sur le plan social.

Les libertaires chiliens veulent redynamiser la solidarité internationale notamment en faveur des prisonniers politiques (aujourd'hui quelque peu oubliés), réunir des fonds pour faire fonctionner les

comités de base (achat de matériel, de médicaments, etc.) et créer des réseaux directs de soutien aux initiatives prises au Chili même.

C'est le sens de la venue en Europe d'Oscar Ortiz, initiative de la Fédération anarchiste française relayée par l'Internationale des fédérations anarchistes dans l'esprit de son dernier congrès. Les contacts reçus dans les villes traversées jusqu'à présent, notamment auprès d'exilés chiliens, souligne l'opportunité de cette initiative.

Gérard COSTE (Gr. Sabate)

(1) Le général Pinochet ne se déclarait-il pas « fervent démocrate » dans une récente interview accordée, et publiée sans rire par... Le Figaro magazine.

Quelques contacts : (coopératives) *Ergocráticos*, O.E.F.C. Casilla 96, Rengo, Chili ; (étudiants) *Ria*, Marcelo Mendoza, Alberto Reyes 032, Santiago, Chili ; (local de la coordination libertaire) *Coordinadora des Estudios « Hombre y Sociedad »*, Toesca 2514, Altos, Santiago, Chili (adresse provisoire). D'autres informations seront données la semaine prochaine.



SÉNÉGAL

Des nouvelles de Dakar

CET article fait suite à ceux déjà parus dans les M.L. n°649 et 651 à propos de la lutte engagée par les étudiants de Dakar. Ce conflit n'est toujours pas terminé dans cette seule université du Sénégal. Il a pour origine le non-paiement des bourses par l'administration sénégalaise, provoquant la révolte des étudiants qui ont investi le restaurant universitaire.

Le 22 janvier dernier, les locaux étaient occupés par le G.M.I. (Groupement mobile d'intervention), il s'en suivit un pillage en

règle des chambres et « naturellement » des affrontements sanglants, qui ont fait 52 blessés (un seul blessé léger d'après le directeur du Centre des œuvres universitaires de Dakar [C.O.U.D.]).

Nous publions également ci-contre un extrait de la lettre ouverte au président de la République (Abdou Diouf), datée du 12 février 1987 (voir encadré).

Les négociations entre les représentants des étudiants et Iba Der Thiam, ministre sénégalais des Uni-

versités sont actuellement dans une impasse. Le ministre exige, en effet, que « les partenaires sociaux » participent aux discussions alors que la coordination des étudiants a refusé leur présence. En effet, ces « partenaires sociaux » sont les amis politiques du ministre. Leur présence arrange l'administration et constitue un piège dans lequel les étudiants ne veulent pas tomber.

Une commission d'enquête a bien été mise en place par Iba Der Thiam à la suite des événements du 22 janvier et sur demande des étudiants, mais celle-ci refuse l'accès aux hôpitaux. Le directeur du C.O.U.D., Babacar Senghor, est directement mis en cause et sa responsabilité semble écrasante. C'est lui qui a appelé le G.M.I. pour chasser les étudiants du restaurant universitaire et qui a prêté ses bureaux aux policiers pour tabasser.

Il faut néanmoins noter que cette affaire des bourses non payées n'est que le révélateur d'une crise plus profonde qui touche l'université de Dakar. D'autres exemples : certains pavillons ne sont pas équipés de pompes à eau, l'ancien ministre de l'Enseignement supérieur, Ibrahim Fall, avait promis en 1984 la construction d'un nouveau restaurant. Nous rappelons enfin qu'à la suite des bastonnades, certaines bourses ont néanmoins été versées, mais que les chèques étaient en bois...

Directeur des restaurants corrompu et voleur, menace de fermeture de l'université, fouille systématique sur le campus, autant de réalités qui font que la situation est explosive au Sénégal.

D'après une correspondance locale

Lettre ouverte au président de la République

(...) Monsieur le président de la République, devant la persistance de la crise universitaire, la Coordination des étudiants de Dakar signale que la totale responsabilité de votre gouvernement est engagée, d'autant plus que l'attitude du ministre de l'Education nationale tendant à la rupture unilatérale des discussions a contribué à la dégradation de la situation.

Monsieur le président de la République, du fait que la question de l'avenir de l'université de Dakar se pose aujourd'hui en termes cruciaux, la Coordination des étudiants de Dakar estime que vous devez créer les conditions nécessaires au règlement de cette crise qui engage l'avenir de la jeunesse de ce pays. La Coordination des étudiants de Dakar vous rappelle que vous et votre gouvernement êtes les seuls responsables de la crise universitaire. Ainsi, vous êtes en tant que chef du gouvernement comptable devant la jeunesse et le peuple sénégalais de toutes les conséquences ultérieures que pourrait entraîner cette situation. L'évacuation de l'université et des établissements scolaires des forces de l'ordre constituerait un premier pas dans la voie. La Coordination des étudiants de Dakar reste ouverte à toute initiative allant dans le sens de l'ouverture de discussions autour des questions posées par les étudiants.

Monsieur le président de la République, en vous signalant que l'évolution de la situation dépend de la réponse que vous apporterez à la présente lettre, nous vous prions de croire à l'assurance de notre ferme détermination à défendre nos droits légitimes.

La Coordination des étudiants de Dakar

BRÉSIL

Les cheminots en lutte

AU mois d'octobre 1986, les cheminots anarchosyndicalistes brésiliens regroupés au sein d'un syndicat nouvellement créé, la Liga dos Trabalhadores Ferrovarios, adhèrent à la C.O.B. (Confédération Operaia Brasileira, section de l'A.I.T.). Le 4 novembre 1986, le nouveau syndicat a lancé un mouvement de grève qui a paralysé tous les transports urbains et ferroviaires du pays ; les travailleurs se regroupant en assemblées générales dans les gares pour réclamer des augmentations de salaires et exiger la mise en pratique d'un plan d'améliorations des conditions de travail, plan promis depuis dix ans et jamais appliqué.

Cette grève connut un succès total, ainsi qu'en témoignent les organes de presse, bien qu'elle ait souffert de deux handicaps : l'absence de soutien des syndicats réformistes et le caractère « illégal » de ce conflit. Le secrétaire général du syndicat, Leonardo Morelli, ainsi qu'un certain nombre de compagnons ont été emprisonnés, inculpés pour les délits de « grève et sabotage ». Ils risquent de six mois à un an de prison.

Les peines pourront même être aggravées suite à la seconde grève, celle du 12 novembre, à laquelle participèrent les syndicats réformistes. A cette occasion le gouvernement utilisa la troupe pour réprimer la grève des cheminots.

Pour tous ceux qui veulent se solidariser avec nos compagnons brésiliens, il est conseillé d'envoyer une carte de solidarité « pour Leonardo Morelli et ses camarades » à : Ambassade du Brésil, 34, cours Albert I^{er}, 75008 Paris.

Y.-P.

Sources : circulaire diffusée par le secrétariat général de l'A.I.T.

CHILI

L'Unité populaire au pouvoir 1972-1973 (3^e partie)

APRÈS deux années de gouvernement de gauche, le panorama du pays a beaucoup changé. L'Etat contrôle 46 entreprises des 91 prévues par le programme de gouvernement et les principales sont passées entre ses mains. Il en est de même des trois chaînes de télévision et de 43% de la presse écrite. Les mines de cuivre sont nationalisées et la réforme agraire « bat son plein ». Malgré les difficultés rencontrées, le processus de « transition au socialisme » fait son chemin. Cependant, l'opposition politique se rassemble et se prépare à engager la bataille pour freiner la politique de l'Unité populaire (U.P.).

Le programme de base de l'U.P. prévoit l'accélération de la réforme agraire et la nationalisation des « hautes dominantes » de l'économie : les ressources du sous-sol, les banques, les compagnies d'assurance, le commerce extérieur, les grands réseaux commerciaux de distribution, les monopoles industriels stratégiques, les transports, les télécommunications, la production et la distribution d'énergie. Il propose la constitution de trois secteurs économiques : secteur privé, secteur mixte, secteur public, ce dernier étant appelé à « croître » au fur et à mesure que disparaissent les deux premiers.

Réforme agraire et expropriations

Cependant l'un des éléments importants de ce programme — la réforme agraire — va être la première et principale source de conflits dans la société chilienne. Pendant les six années du gouvernement précédent d'Eduardo Frei (1) (1964-1970), l'application de la réforme agraire avait permis d'exproprier déjà 100 domaines agricoles, sur une superficie de 2 661 599 ha, qui avaient ainsi bénéficié à 21 105 familles.

En deux ans, l'U.P. va exproprier deux fois et demie plus. Le tableau suivant permet de mieux comprendre les étapes de cette réforme (2) :

Les domaines expropriés et leur superficie			
Années	Nb. de domaines expropriés	Superficie en hectares	Nb. de familles bénéficiaires
1971	1 374	2 026 729	16 060
1972	2 189	3 012 687	17 063
1973	830	729 078	5 035
	4 393	5 768 494	38 158

La réforme agraire ne permet cependant pas d'exproprier les domaines agricoles de moins de 80 ha. Au mois de mars 1972, les 80% du total national sont passés au secteur « réformé ». Il reste encore quelque 200 domaines agricoles de moins de 80 ha et l'Unité populaire se prépare à entamer les domaines de moins de 80 ha. Le président Salvador Allende prononce, le 24 juillet 1972, un discours destiné à calmer les inquiétudes des propriétaires possédant moins de 80 ha et à leur garantir formellement qu'ils ne seront pas expropriés dans les deux ans à venir.

A ce moment-là, l'ensemble des terres expropriées constituent les 38% de la superficie totale du pays. Les domaines agricoles de 40 à 80 ha représentent les 54%

de la superficie agricole et contribuent à 60% de la production totale du pays. Mais, dans la mesure où les problèmes d'organisation de la production et les conflits politiques s'aggravent dans les domaines « réformés », les paysans commencent à exiger du gouvernement des garanties et une définition plus précise concernant les domaines de 40 à 80 ha.

Par décret du ministère de l'Agriculture, se créent alors les C.C.P. (Conseils communaux paysans) afin de faire participer activement les paysans au processus de réforme agraire. Ces C.C.P. sont constitués à la fois de représentants des syndicats et coopératives agricoles et de paysans appartenant aux « Asentamientos » (secteur réformé). Les C.C.P. ne tardent pas à devenir rapidement un véritable front de classes, regroupant tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ne sont pas concernés par la réorganisation des domaines agricoles.

La réforme agraire et les « acteurs sociaux »

Pour mieux comprendre la dimension de ce problème et de ses conséquences dans la montée de la tension paysanne, voici un extrait d'une étude fiable effectuée par M. Hector Vega Tapia :

« Le front social des paysans bénéficiaires du projet de l'Unité populaire est plus ample que celui prévu par le projet de gouvernement démocrate chrétien d'Eduardo Frei. Les travailleurs agricoles sont ainsi répartis :

A. La population active agricole avec un lopin de terre ;
B. La population active agricole sans terre ;

C. La population agricole en âge de travailler, mais dépendant du groupe familial ;

D. Les « Comuneros », membres d'une communauté agricole, occupant à titre précaire les « minifundios ».

« Le programme de S. Allende, tout comme celui de E. Frei, ne prend en compte qu'une partie du groupe A (Inquilinos-peones) et,

de façon moins précise, les petits propriétaires métayers. Une partie du groupe D est constituée de paysans locataires et de communautés Mapuche et autres ethnies.

« Il est important de faire une évaluation, en termes d'effectifs sociaux, des différents acteurs éventuels du processus de réforme agraire. Estimation des « acteurs sociaux » (total : 658 000 individus) :

A. Semi-prolétariat agricole (Inquilino-peon, métayers) : 83 000 ;

B. Prolétariat agricole (salariés permanents) : 85 000 ;

C. Sous-prolétariat (volontaires) : 100 000 ;

D. Propriétaires de « minifundios » (communautés Mapuche et autres indigènes) : 190 000.

« Il résulte de tout cela que les effectifs sociaux qui pourraient bénéficier de la réforme agraire représentent à peu près 270 000 personnes, si l'on additionne les groupes A et D. Mais, en réalité, la base sociale touchée par la réforme agraire n'atteindra pas plus de 80 000 paysans. Dans les faits, près de 600 000 paysans restent en dehors du programme des éventuels bénéficiaires de la réforme conçue sous Allende.

« Parmi cette force sociale, plus de 45% sont représentés par les « Aterinos » (3). Leurs conditions de sous-prolétaires, gagnant difficilement leur vie, en font une source potentielle de conflits sociaux. Ce sont ces prolétaires-là qui vont participer activement aux occupations de terres (Tomas de Tierras) au cours des années 1970-1972. Sur un total de 1 245 occupations de terres, on les voit participer à 1 151 d'entre elles, avec 82% du total des effectifs qui y ont joué un rôle.

« Ces travailleurs « extérieurs » se joignent aux paysans d'un domaine « occupé » ou bien « occupent » pour leur propre compte. Les revendications exprimées par ce secteur perdent peu à peu leur caractère traditionnellement corporatiste et remettent de plus en plus en question le système d'appropriation de la terre en dénonçant son contenu de « classes ».

Le discours d'Allende du 24 juillet 1972 définit les termes selon lesquels la politique sera stabilisée, cherchant ainsi à rassurer les propriétaires des domaines de 40 à 80 ha. Cependant, à la même période, se tient un congrès des Conseils communaux paysans dans la zone sud (ville de Cañón) de forte population indigène. Les conclusions du congrès apportent un total soutien aux luttes paysannes et considèrent que c'est le seul moyen pour aboutir aux expropriations des domaines qui, dans le discours d'Allende, demeurent épargnés.

Ces contradictions entre le pouvoir en place et les mouvements paysans ont des conséquences graves au niveau de la mobilisation et de la perte du soutien à la campagne organisée par l'Unité populaire. Le résultat des élections parlementaires de mars 1973 donne à l'U.P. : 43,9% des voix et l'opposition gagne 54,7% dans la coalition politique « C.O.D.E. ». Malgré l'effervescence populaire, l'affaiblissement politique de l'U.P. est vivement ressenti par le gouvernement.

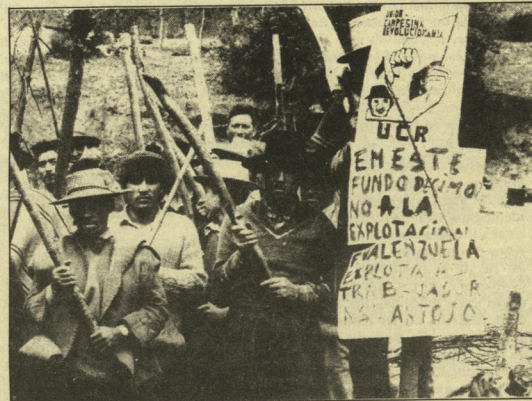
1973. Rôle de l'opposition

Les principaux partis politiques de l'opposition : Parti national, Parti démocrate radical et, plus tard, le Parti démocrate-chrétien, vont former la Confédération démocratique. Le Parti démocrate-chrétien qui a soutenu Allende pendant la première année de son gouvernement est divisé en deux courants. Par la suite, le courant de droite prendra le contrôle du parti. Ce courant est représenté par E. Frei.

Pendant cette période, l'opposition au gouvernement se situe à deux niveaux : un front légal politique et un front armé commettant des actions « terroristes ». Ce dernier se décompose en deux groupes qui demeurent actifs pendant toute la période d'Allende.

Le front national « Patria y Libertad » est créé en 1970 avec les éléments les plus réactionnaires

du Parti national et du Parti démocrate radical. Il s'agit d'un groupe très minoritaire, mais très actif, qui reçoit le soutien des grands industriels et des propriétaires terriens. Y participent aussi les militants du groupe Fiducia (catholiques intégristes). « Patria y Libertad » infiltre les organisations étudiantes, les services publics et les syndicats des professions libérales. Ses milices commettent des attentats à la dynamite dans plusieurs villes du pays et incitent publiquement les forces armées à intervenir.



Les militants de « Patria y Libertad » participeront activement au coup d'Etat manqué du 29 juin 1973, plus connu sous le nom de « Tacnazo » (4).

L'autre groupe armé de l'extrême droite est le Commando Rolando Matus qui est très implanté dans les zones rurales et reçoit aussi l'appui économique des propriétaires terriens et a la complicité des magistrats provinciaux. Ses actions sont très violentes et il impose la terreur dans les campagnes. Fortement armés, ses milices sillonnent le pays en voitures.

Les organisations patronales

Sous le gouvernement précédent de E. Frei, les organisations patronales avaient créé des groupes de défense, notamment dans la zone sud du pays. Sous Allende, ces organisations mobilisent et organisent leurs « troupes ». Elles vont jouer un grand rôle au moment de la grève nationale d'octobre 1972 (Paro de Octubre), organisée par les syndicats de propriétaires de camions menacés d'étatisation.

Après la grève d'octobre 1972, les organisations patronales sortent renforcées par la participation des syndicats paysans sous contrôle du Parti démocrate-chrétien, le mécontentement général dû au climat de violence, à la pénurie des produits de consommation, par le sectarisme politique des responsables des deux piliers de l'agriculture : l'I.N.D.A.P. et la C.O.R.A., etc.

Cette situation profite aux organisations patronales qui sont présentes dans chaque région du pays, particulièrement dans la zone sud où elles sont puissantes et bien coordonnées. On peut citer les plus connues : Sociedad Nacional de Agricultura (S.N.A.) présente dans tout le pays, Asociación de Agricultores de Arica (zone nord), Asociación de Agricultores del Valle del Huasco (zone nord), Asociación de Agri-

cultores de Aconcagua (zone centrale), Sociedad Agrícola y Industrial de Valparaíso (zone centrale), Sindicato Agrícola de Melipilla (zone centrale), Asociación de Agricultores de O'Higgins (zone centrale), Sociedad Agrícola de Valdivia (zone sud) (5), Consorcio Agrícola del Sud, etc.

Ces associations patronales organisent les paysans qui travaillent sur leurs domaines de telle manière qu'ils demeurent sous leur étroite dépendance. Les organisations paysannes de base ainsi créées sont contrôlées par les mili-

tants démocrates-chrétiens et s'intitulent : Confederaciones de Asentamientos Campesinos, Provincias Agrarias Unidas, Triunfo Campesino, etc., et sont liées aux organisations patronales urbaines telles que la Confederación de la Producción y del Comercio, la Cámara de Comercio y de la Industria, la Confederación del Comercio Detallista, la Asociación de Pequeños Industriales, etc.

En 1973, le Parti démocrate-chrétien (P.D.-C.) rejoint l'opposition et va engager toutes ses forces : syndicats ouvriers, industriels et paysans, coopératives de pêcheurs, organisations étudiantes, etc., et former un bloc politique au Parlement contre le gouvernement.

Le rapport de forces dans les moyens d'information est ainsi réparti au début de 1973 : la droite contrôle 57% de la presse écrite (P.D.-C. inclus), 67% de l'écoute radiophonique (70 stations de radio). Les journaux les plus anciens comme *El Mercurio*, *El Diario Ilustrado*, *Las Últimas Noticias*, etc., participent activement à la campagne de terreur en se faisant l'écho des actions armées commises par les milices de la droite. Pendant les derniers mois du gouvernement, cette presse prépare le climat du coup d'Etat.

Relations internationales

(1) Cf. 1^{ère} partie de l'article.

(2) Hector Vega Tapia, L'économie du populisme et le projet de passage au socialisme proposé par l'Unité populaire, Institut de sociologie, Univ. libre de Buxelles, C 1982.

(3) Dans cette même période, on trouve dans les « occupations » : 8,8% de « pobladores », 8,3% de cadres syndicaux, 8,1% d'étudiants, 6,1% d'enseignants et de militants de partis politiques.

(4) Nom du régiment d'où est partie la sédition.

(5) A Valdivia, ville de la zone sud agricole, une puissante colonie allemande contrôle l'ensemble de la province et y exerce une domination quasi féodale sur les paysans, mais aussi impose son diktat à l'administration locale, notamment l'administration policière et judiciaire.

TERRORISME ET RÉVOLUTION (3^e PARTIE)Logique
d'une dérive

Cet article fait suite à celui paru la semaine dernière (M.L. n°655) intitulé « Logique d'une dérive ». Celui-ci s'interrogeait sur les rapports des organisations révolutionnaires avec le terrorisme des années 70 aux années 80. Cette série comportera quatre articles et non trois comme annoncé la semaine dernière.

Après avoir démontré l'inefficacité de la stratégie de la lutte armée et analysé les raisons de la dérive, nous vous présentons cette semaine une description du glissement de la lutte armée vers l'isolement total des militants.
Comité de rédaction

PETITE goutte de sang sinistre et dérisoire aux murs dégoulinants des abattoirs industriels du terrorisme d'Etat, le terrorisme à connotation révolutionnaire est aujourd'hui condamné et dénoncé par tous les membres de la grande famille révolutionnaire qui font bloc pour clamer à hue et à dia qu'ils n'ont rien à voir, ni de près ni de loin, avec lui.

Pourtant — et c'est incontournable — l'origine de ses militants comme leurs références politiques, idéologiques et culturelles démontrent s'il en était besoin que le terrorisme à connotation révolutionnaire est né de la révolution. Aussi, le problème n'est pas tant de chercher à nier cette évidence que de tenter d'en mettre à nu les tenants et les aboutissants. Et c'est d'ailleurs ce qu'ont parfaitement compris les moins obtus du gauchisme ordinaire qui analysent ce terrorisme comme résultant d'une erreur d'analyse au niveau du moment choisi pour déclencher la lutte armée (1). Ce moment, en effet, dominé par un recul du mouvement social condamnait la lutte armée à l'isolement et donc soit à l'échec soit à la dérive terroriste. Mais ne s'agit-il vraiment que de cela ?

L'hypothèse d'une dérive consécutive à une mauvaise appréciation de la situation historique, si elle intègre à l'évidence une certaine part de réalité n'en est pas pour autant pleinement convaincante car cela tombe sous le sens : le fait de faire une erreur d'analyse n'implique nullement que l'on s'obstine dans l'erreur et encore moins qu'on s'y complaise. Or, et c'est un fait, hormis quelques exceptions (la Nouvelle Résistance populaire et les Noyaux armés pour l'autonomie prolétaire) la plupart des groupes et organisations d'extrême gauche qui ont dérivé lentement de la lutte

armée vers le terrorisme se sont avérés incapables de prendre conscience de cette dérive et pire en ont accéléré le rythme.

Dans ces conditions, si la dérive dure dans le temps et concerne la presque totalité de ceux qui ont cru que le moment était favorable au déclenchement de la lutte armée, peut-on vraiment encore parler de dérive ? Ne se trouve-t-on pas plutôt en présence d'une logique s'ancrant dans une certaine conception de la lutte armée et plus globalement de la révolution ?

Violence et morale

Qu'il s'agisse de Marx, Mao, Lénine... ou de nos guérilleros urbains de cette fin de XX^e siècle, tous ou presque analysent la violence quasiment dans les mêmes termes. D'une part, ils la considèrent comme un élément central de la réalité de l'oppression de l'homme par l'homme, et comme *moien nécessaire* pour rompre avec la réalité. Et d'autre part, ils se refusent à se positionner par rapport à elle d'une manière abstraite, générale, éthique ou morale.

Trotsky, par exemple, nous explique que : « (...) La révolution exige de la classe révolutionnaire qu'elle mette tous les moyens en œuvre pour atteindre ses fins, par l'insurrection armée s'il le faut, par le terrorisme si nécessaire. (...) La question du degré et des formes de la répression n'est assurément pas une question de principe. C'est une question de moyens en vue d'atteindre un but (...). La guerre de même que la révolution repose sur l'intimidation (...). Dans ce sens la terreur rouge ne se distingue pas en principe de l'insurrection armée dont elle n'est que la continuation. (...) Comment demanderons-nous avec Marx, comment pourrait-on agir autrement durant la guerre

civile lorsque la contre-révolution s'empare là où elle le peut des ouvriers désarmés, de leurs femmes, de leurs mères, les fusille, les pend ? Comment faire si ce n'est en prenant des otages parmi les gens qu'affectionnent la bourgeoisie ? » (2).

Comme on le voit entre Trotsky et ceux que l'on condamne au nom d'une prétendue dérive, la différence est loin d'être évidente et la question se pose de savoir pourquoi on retrouve ce même rapport à la violence aussi bien chez les « grands » de l'être théorique profond d'une certaine conception de la révolution et chez les allumés actuels du terrorisme. Car, comme le note Alain Geismar à propos des bombes déposées dans les gares par l'extrême gauche allemande (cf. les révélations de Klein) : « Il est sans objet de parler de bavures... Il faut tenter de comprendre l'origine de telles pratiques venant du terrorisme d'extrême gauche » (3).

Le politique
et le militaire

Poser le problème du rapport à la violence entraîne obligatoirement de se poser celui de sa gestion. Et là on peut être tenté de revenir sur le sentiment de filiation directe entre une certaine conception de la révolution (le marxisme et ses dérivés) et le terrorisme à la mode des B.R., d'A.D., de la R.A.F... qui se dégage d'un même rapport à la violence.

Traditionnellement en effet le marxisme subordonne toujours l'utilisation de la violence (le militaire) au politique. Pour Marx, Lénine, Mao, Trotsky... la violence, pour garder un caractère de masse et s'intégrer dans une dimension politique et sociale qui seule permet d'éviter la dérive terroriste, doit être contrôlée par l'organisation politique révolutionnaire. C'est la fameuse théorie du bras armé de la révolution qui se veut un garde-fou aussi bien au dérapage terroriste qu'au dérapage militariste.

Or, pour toute une frange de nos guérilleros actuels cette théorie du bras armé est rejetée avec vigueur... comme étant de caractère avant-gardiste, comme générant un rapport institutionnel à la violence et

comme débouchant sur le terrorisme d'Etat. Tel est le sens de nombreuses déclarations émanant principalement de ceux qui se réclament de l'autonomie ouvrière et même d'A.D., ou de la N.R.P. A première vue, donc, le mode de gestion de la violence semble séparer marxistes et terroristes, chacun s'accusant, bien sûr, d'être porteur d'une dérive. Vers le terrorisme d'Etat quand il y a subordination du militaire au politique. Et vers le terrorisme tout court quand il y a autonomie du militaire.

A l'usage, cependant, force est bien de constater que la différence entre les uns et les autres est loin d'être aussi flagrante. Les léninistes bon teint à la mode des B.R. ont très vite mis en avant le concept du « parti combattant » qui fait qu'on ne sait pas très bien qui contrôle qui et quoi. Régis Debray, une décennie plus tôt, avait lui aussi pris conscience de la difficulté de mise en œuvre du concept de bras armé et en était arrivé à la conclusion que « placer la guérilla sous la dépendance stratégique et tactique d'un parti qui ne change pas radicalement son organisation normale de temps de paix, comme une ramification de plus à son action, a pour conséquence une série d'erreurs militaires mortelles » (4).

Bref, logique d'un affrontement militaire qui se réduit souvent aux seuls acteurs du pouvoir et de l'organisation révolutionnaire, la théorie du bras armé débouche quasi inévitablement sur une certaine autonomisation du militaire largement renforcée par la centralisation et la discipline qui structure toutes les orgas de lutte armée qui s'y réfèrent.

De même, tous ceux ou presque qui refusent la théorie du bras armé se trouvent conduits, dès lors que la lutte armée ne se généralise pas, à mettre en œuvre un processus de spécialisation au niveau de la gestion de la violence et à se placer sur les rails d'un affrontement militaire entre spécialistes où le militaire se trouve prédominant.

Dans ces conditions le mode de gestion de la violence qui semblait différencier le marxisme et le terrorisme (la fraction non marxiste du terrorisme) ne peut pas être vrai-

ment considéré comme fondamentalement opératoire et le rapport de filiation entre une certaine conception de la révolution et le terrorisme à connotation révolutionnaire se pose de nouveau en terme de logique.

Guérilla et guerre

De la même manière que l'utilisation de la violence ne différencie pas fondamentalement une certaine conception de la révolution et le terrorisme à connotation révolutionnaire, la violence (guérilla ou guerre) ne permet pas d'opérer une différenciation radicale entre les uns et les autres.

Certes, les marxistes analysent la guérilla (urbaine ou rurale) comme un prélude à un affrontement militaire central opposant l'armée rouge à l'armée bourgeoise (et ils se font accuser d'être les promoteurs d'un futur terrorisme d'Etat passant par la gestion spécialisée de la violence), et les terroristes « révolutionnaires » non marxistes (l'autonomie, A.D...) l'analysent comme une stratégie de lutte armée n'ayant pas à servir de marche-pied à un affrontement militant traditionnel et central, mais dans les faits les différences s'estompent.

Les marxistes du genre B.R. ne parviennent pas à sortir de la guérilla et, logique de leur avant-gardisme oblige, s'engluent dans une dérive terroriste opposant des spécialistes de l'utilisation de la violence. Les adeptes de la guérilla à tout crin, eux ne réussissent pas à impulser un processus d'élargissement (insurrection généralisée, conseils ouvriers...) de l'utilisation de la violence, s'enfermant dans une logique de l'affrontement militaire de type avant-gardiste.

J.-M. RAYNAUD

(1) Cf. « *Terrorisme et révolution* » (1^{re} partie), Logique d'une dérive.(2) Léon Trotsky, *Terrorisme et communisme*, éditions 10/18.(3) Alain Geismar, *L'engrenage terroriste*, éditions Fayard.(4) Régis Debray, *Révolution dans la révolution*, Maspéro, 1967.

NOTE DE LECTURE

« Les mutins de la liberté »

de Daniel Vaxelaire

LOUIS XIV règne encore sur la France. Pour préserver leur empire colonial, en ce début du XVIII^e siècle, les puissances d'Europe entretiennent de nombreux corsaires. A la différence des pirates, les corsaires sont nommés par les autorités, mais accomplissent de fait une œuvre identique : aborder les navires ennemis, s'emparer de la cargaison, éliminer ou faire prisonnier l'équipage.

Suite à un combat, quelques-uns de ces corsaires, sur un navire français la *Victoire*, se retrouvent sans commandement. Plutôt que de rejoindre le port d'attache, ils décident d'accepter leur condition nouvelle de « mutins » et dorénavant pratiqueront la piraterie à leur profit.

Juque-là, le livre de Daniel Vaxelaire (1), *Les mutins de la liberté*, est un récit d'aventure, sans plus. Pourtant, rapidement l'un des mutins se met à propager des idées d'un étrange moine dominicain du XVII^e siècle : Tommaso Campanella. Personnage véridique, Campanella peut être considéré comme l'un des précurseurs du communisme (communisme dit utopique, car non-autoritaire...). Le dominicain calabrais fut condamné à la prison à vie, en 1599, pour avoir développé des idées considérées

comme subversives. Il y restera vingt-sept ans et y rédigera un ouvrage, trop peu connu de nos jours : *La cité du soleil*, dans lequel il explique le fonctionnement d'une société anti-autoritaire. (Il est à remarquer que Bernard Thomas, rédacteur au *Canard enchaîné*, et auteur de plusieurs ouvrages dont l'un consacré à la vie de l'anarchiste cambrioleur Marius-Alexandre Jacob, fait d'abondantes références à ce même Campanella dans un livre paru en 1984 : *Aurore ou la génération perdue*, Balland éditeur.)

Les mutins se laissent bientôt gagner par l'idée de bâtir une telle société. Sur leur navire, un drapeau est élevé portant ces mots : « Dieu et la liberté ». Dieu, car il n'était pas encore question de se passer de lui, mais surtout la liberté. Une liberté sur laquelle un dieu enfin idéal veillerait, un dieu utilisé avant tout dans le but de donner nom à la réalisation d'une utopie.

Les hommes s'organisent. Ils fraternisent avec les marins des navires pris d'assaut, et les marins vaincus qui le désirent rejoignent le navire conduit par les adeptes de Campanella. Puis une île où s'installer est repérée. Une ville est construite.

« (...) Nous sommes en train de développer des idées considérées

différent, un monde de la liberté ! Et ce monde, nous l'appellerons *Libertalia* ! Et vous serez les libertarii ! Sans roi ni maître ! Fiers et égaux ! Tous unis pour le bien de tous ! Libertarii ! Dix nations en un seul peuple ! »

Malheureusement, les Libertarii sont assaillis de tous côtés. Les gouvernants les traquent. Des pirates dénués de scrupules veulent s'établir sur l'île. La population indigène ne comprend pas leur façon de vivre et, finalement, les décime.

Cette épopée, assure Daniel Vaxelaire, a bel et bien eu lieu. Pourquoi pas ? Et si tel fut le cas, il n'est pas étonnant qu'aujourd'hui la vérité ne transparaisse que difficilement. Car les hommes prêchant la liberté furent toujours dangereux, pour les tyrans d'hier et les puissants d'aujourd'hui. Campanella a posé les jalons d'un monde égalitaire. Daniel Vaxelaire a réalisé une œuvre historique en lui redonnant brièvement vie. La lecture de son roman, *Les mutins de la liberté*, est libertaire.

THIERRY MARICOURT

(1) Daniel Vaxelaire, *Les mutins de la liberté*, Editions Lieu Commun, en vente à la librairie du Monde libertaire.

« Ethnisme et extrême droite »

Numéro spécial de « Article 31 »

LE mensuel *Article 31*, revue d'information sur les menées de l'extrême droite, vient de faire paraître un premier numéro spécial consacré à « *Ethnisme et extrême droite* » (1). Tandis que la revue mensuelle se consacre à l'actualité, cette série de numéros spéciaux qu'inaugure *Article 31* devrait permettre un traitement plus « fouillé » sur des sujets particuliers. Signalons d'emblée que les prochains numéros spéciaux auront pour thèmes : la police, la religion, la description de « l'état actuel » de l'extrême droite en France. C'est donc une série de thèmes qui intéressent les anarchistes au plus haut point.

Toutefois l'analyse de ce premier numéro spécial doit modérer notre enthousiasme. Certes nous trouvons là une somme d'informations précieuses, une analyse correcte des fluctuations idéologiques autour des thèmes de l'ethnisme, du racisme, des luttes de libération nationale ; ainsi qu'une approche nuancée de concepts (et réalités) complexes comme celui de l'identité nationale ou du cosmopolitisme. Mais au-delà de « banalités de base », qu'il s'avère toujours nécessaire et utile de poser, l'analyse d'Yves Plasseraud (rédacteur de ce dossier) reste prisonnière des positions démocratiques de l'auteur. Fort de ses conclusions sur les conflits inévitables entre « *soulèvements identitaires* » et « *identités secondaires* » (celles des Etats), l'auteur nous fait part de ses craintes :

« Elle (cette lutte) engendrera, si nous n'y prenons garde, une radicale remise en cause de l'héritage rationaliste et de l'Etat institutionnel que nous connaissons, remise en cause que les actuels ébranlements préfigurent à peine. » (sujet de dissertation pour M. Plasseraud : l'Etat institutionnel confronté à la culture indienne, on va se marrer !)

Mais on aurait tort de voir là, de notre part, une position sectaire, ce numéro spécial reste (notamment sur le régionalisme européen et les nationalistes dans l'entre-deux-guerres) fort intéressant et riche en informations.

C'est un bon complément aux travaux qu'entreprennent, ici et là, bon nombre de libertaires. Travaux d'analyses qui doivent nous permettre d'établir le rôle de la lutte des classes dans les conflits « identitaires » (rôles et intérêts de la bourgeoisie « nationale » et internationale notamment), expliciter la « *problématique identité et ostracisme* » (Y. Plasseraud) afin d'être présents dans les luttes et d'affirmer notre alternative fédéraliste (à ce sujet, voir la réductrice définition étatique que donne l'auteur du fédéralisme dans son lexique [p. 40].)

Un complément donc à la lecture de la brochure *Des luttes de libération nationale... à l'anarchisme* (éditions La Rue) ou de la réflexion pertinente des camarades de l'O.C.L. dans le livre *L'état des lieux...* (éditions Acratie).

LUC (Gr. Berkman)

(1) Article 31, numéro spécial : « *Ethnisme et extrême droite* », 44 pp., 30 F, en vente à la librairie du Monde libertaire. Abonnements : Article 31, B.P. 423, 75527 Paris cedex 11.

SPECTACLE

Vivre et rire

C'EST à peu près, selon Marc Jolivet, ce qui peut arriver de mieux à chacun. Avec tout d'abord un titre de spectacle alléchant, dans la plus pure tradition des Marx (frères) et de Allen (Woody) : *Riez, riez, profitez-en ! A son âge, Ronald Reagan était encore acteur*. Et ensuite une option catégorique pour le « parti de rire ».

Marc Jolivet, après avoir formé avec son frère Pierre un duo de music-hall, avec des spectacles de cabaret et de café-théâtre, entame une carrière solo en 1979 : alternant la scène avec le cinéma (en tant que réalisateur), le dernier film en date étant *Le Complexe du kangourou*, de Pierre Jolivet.

Sa bouille ronde, ses bretelles, son jean, sa gentillesse parlent du quotidien, des répondeurs téléphoniques, des lettres d'amour et du nucléaire avec toujours le même humour, la même tendresse et la même sensibilité. Du cocasse, de l'absurde jusqu'au non-sens, il a l'art de saisir au vol le moindre détail, de le transformer, de le décupler au gré de l'humour et du public.

Tout ça pour vous dire que Marc Jolivet sera à l'affiche du 24 mars au 18 avril, au Théâtre libertaire de Paris.

Anne DUNOYER.

Théâtre libertaire de Paris (T.L.P.-Déjazet), 41, boulevard du Temple, Paris 3^e, prix des places 100 F. Réductions aux porteurs de la carte de Radio-Libertaire, aux abonnés du T.L.P. et aux écologistes.

Programmes de Radio-Libertaire

Jeudi 26 mars

- « Rouge profond » (1 h à 3 h) : la nuit fantastique de Radio-Libertaire.
- « Blues en liberté » (10 h à 12 h) : les maîtres du blues picking (Blind Blake, Gary Davis, Mississippi, John Hurt, Mance Liscamb...).
- « Femmes libres » (12 h à 14 h) : Qui Jin, femme révolutionnaire en Chine au XIX^e siècle.
- « Enlirez-vous » (16 h à 17 h 30) : avec Michel Pascal pour son ouvrage « Profession cinéma ».
- « Si vis pacem » (17 h 30 à 18 h 30) : la science et la militarisation avec Georges Waysant.
- « Contes en liberté » (18 h 30 à 20 h 30) : Colette Estrat et Suzanna Azquizezer.
- « Des souris et des femmes » (20 h 30 à 22 h 30) : les criminelles.

Vendredi 27 mars

- « 89.4 le matin » (10 h 30 à 12 h) : des disques et des commentaires à chaud.
- « H. comme hasard » (12 h à 14 h) : l'urbiquité (les villes vampires) avec Michel Ragon.
- « Sketches » (14 h à 15 h) : nouvelle émission surprise !
- « Disques à la demande » (15 h 30 à 17 h) : à vous de jouer !
- « L'invité quotidien » (19 h à 21 h) : rencontre avec Jean-François Pays, écrivain cinéaste.

Samedi 28 mars

- « Retransmission » (à partir de 1 h) : en direct et en différé les journées de soutien au Théâtre Ouvert (cité Véron), menacé de fermeture.
- « Forum » (11 h 30 à 12 h 30) : avec des membres de la rédaction du « Gai Pied ».
- « Chronique syndicale » (12 h 30 à 14 h 30) : syndicat et médecine du travail.
- « De bouche à orteils » (14 h 30 à 16 h 30) : Giani Esposito, émission spéciale sur ce grand chanteur avec Gilles Elbaz.

Dimanche 29 mars

- « Hua y guang bo » (8 h à 10 h) : émission en langue chinoise.
- « Matinée anticléricale » (10 h à 12 h) : christianisme et censure.
- « Folk à lier » (12 h à 14 h 30) : Quintaine, groupe de la région parisienne, rétrospective du groupe, présentation de leur nouvelle cassette autoproduite.
- « La fiancée de M. Spöck » (16 h à 17 h) : la collection « Anticipation » aux éditions Fleuve Noir, avec P. Siry (directeur de la collection).

Lundi 30 mars

- « Chronique du lundi » (9 h à 11 h) : informations, actualités et revue de presse.
- « Allo maman bobo » (18 h 30 à 20 h 30) : une coïncidence pas comme les autres avec l'association « Invitation à la nature ».

Mardi 31 mars

- « Music Hall » (10 h à 12 h) : l'émission du Théâtre libertaire de Paris.
- « Les humeurs criminelles » (12 h à 14 h) : de Frédérick Larsen.

Mercredi 1^{er} avril

- « La nuit noire » (1 h à 3 h) : la série noire américaine, autour de quatre auteurs choc et surprise.
- « Musique sur tous les toits » (10 h à 12 h) : Gyorgy Kurtag, compositeur hongrois.
- « Histoires courtes » (14 h à 15 h) : lectures, contes, récits, nouvelles.
- « Micro-climat » (15 h à 17 h) : la pollution des eaux avec Greenpeace.
- « Bibliomanie » (20 h 30 à 22 h 30) : l'héritage de Mallarmé, Valéry, Ponge, Blanchat. Vincent Kaufman pour « Le livre et ses adresses ».
- « Rouge profond » (1 h à 3 h) : les mythes du fantastique (Frankenstein). Avec des interviews de Jean Rollin (cinéaste) et J.-P. Bouyxou (critique et auteur de la revue « Fascination »).

J'ai choisi le parti de vivre...

Je sais il faut bien mourir un jour ! Il faut être fataliste ! Si ça doit arriver... Le plus tard sera le mieux, j'aime la vie et elle me le rend bien. J'ai 36 ans, j'ai échappé à la guerre, aux maladies, aux accidents, à la famine, aux catastrophes naturelles, mais ai-je échappé à la catastrophe de Tchernobyl ? Je n'attendrai pas la prochaine catastrophe nucléaire pour avoir la réponse. Je dis stop !

Nous sommes capables de faire sauter la planète grâce au nucléaire et pollutions en tout genre.

On me dit : « Il est trop tard, on ne peut plus faire machine arrière... ». Je réponds : « L'homme a marché sur la lune, donc tout est possible. »

Ce sont d'abord les rêveurs et les utopistes qui ont imaginé ce rêve, marcher sur la lune, ensuite les scientifiques l'ont réalisé. Imaginons un monde meilleur, dénucléarisé, moins pollué, moins technologique, plus humain, et nous le réaliserons. L'énergie de demain, c'est nous, nous voulons voir et fêter l'an 2000 peuplé d'enfants fiers de nous et de l'héritage que nous leur laissons.

J'ai choisi le Parti de vivre, si vous êtes vivants, rejoignez-nous !

Marc JOLIVET.

Rencontre-débat de la librairie du Monde libertaire

Lionel Pauvert, responsable du secteur « Culture et communication » de « Gai Pied Hebdo », sera l'invité du forum « Répression sexuelle et liberté d'expression » samedi 28 mars, à 16 h, à la librairie du Monde libertaire (145, rue Amelot, 75011 Paris).

Il sera également invité à une émission sur le même thème, ce même jour, de 11 h 30 à 12 h 30, sur Radio-Libertaire (89.4 Mhz, Paris).

L'équipe d'animation

ON SOUSCRIT, ON S'ABONNE AU « MONDE LIBERTAIRE HEBDO »

FAILLITE D'UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

La dette du tiers monde

ECRASÉ par sa dette extérieure, le Mexique fait faillite en 1982. Dans les milieux financiers internationaux, c'est la consternation. Le Mexique laisse une ardoise de 60 milliards de dollars. Les banques du Nord s'animent et l'on parle d'un « nouveau jeudi noir ». Cet effondrement aurait pu avoir des conséquences au moins aussi graves que le krach de Wall Street en 1929. Cinq ans plus tard, le Pérou puis le Brésil annoncent à leur tour qu'ils ne peuvent plus payer. La dette du tiers monde atteint aujourd'hui mille milliards de dollars. C'est l'échec du modèle de développement axé sur le profit et l'exploitation des hommes et des matières premières.

Il y a quelques années, la dette était un problème « conjoncturel ». Pour la plupart des économistes éminents de l'époque, le marché repartirait du bon pied en entraînant dans son sillage tous les pays pauvres. L'exemple de la Corée ou de Singapour le prouvait. C'était oublier l'importance géostratégique de ces nouveaux pays industriels. Leur place sur la frontière Est-Ouest avait été déterminante. Aujourd'hui, la preuve est faite : la dette qui paralyse les pays pauvres est due à la faillite d'un modèle de développement.

Pourquoi la dette ?

L'endettement remonte aux années 50. Les pays du tiers monde ont, au regard des pays du Nord, un sinistre point commun : ils sont sous-développés. Les pays riches vont les « aider », en finançant leur développement et donc, les endettent. Cependant, les besoins du tiers monde croissent plus vite que les moyens de les satisfaire. L'aide extérieure devient indispensable : c'est la fuite en avant. Elle découle d'un sentiment communément partagé par les économistes de tout poil : la production augmente avec les capacités de production. Malheureusement, l'évolution des pays sous-développés est à la botte du financement des pays riches. On consomme la production occidentale et ce qui existe déjà est déprécié. Les Africains préfèrent (publicité

oblige) le Coca-Cola et le pain aux jus de fruits locaux et aux galettes de mil. Victimes de l'ingérence des instances officielles du Nord (Banque mondiale), les pays du Sud s'engagent sur un voie de développement calquée sur le modèle occidental. Le choix nécessite d'importer toujours plus. Ses importations deviennent rapidement incompressibles ne serait-ce que pour l'entretien et le fonctionnement des usines.

Dans l'ensemble, les nouvelles importations ne correspondent pas aux nécessités premières des populations et ne profitent qu'à des minorités privilégiées. L'automobile particulière est l'exemple type de cette inadéquation.

Pour importer, le tiers monde est tenu d'exporter davantage. Mais son industrie naissante ne peut concurrencer la production des pays riches sur le marché mondial (sic). Les matières premières, buts de la colonisation, appuient l'effort de développement. Les pays se spécialisent à la demande du Nord. Ils développent leurs cultures d'exportation au détriment des cultures nourricières, mais aussi d'autres productions : la Côte d'Ivoire développe ainsi sa production de café au détriment du Brésil et du Ghana.

La dégradation des « termes de l'échange » est connue : le prix des matières premières exportées augmente beaucoup moins vite que celui des biens d'équipement et articles manufacturés importés. La dégradation des termes de l'échange a coûté entre 1961 et 1966, plus de deux milliards de dollars par an aux pays du tiers monde. A la même époque, les exportations des pays industrialisés montent, celles du tiers monde chutent. Les pays sous-développés n'ont alors qu'une possibilité : exiger encore plus de financement.

Les termes de l'échange

Des organismes spécialisés sont créés après la Seconde Guerre mondiale pour assurer une « assistance publique multilatérale ». La Banque mondiale, fondée en 1946, apporte une garantie aux emprunteurs. Elle collecte et prête ce qu'elle a, elle même,



emprunté. Les sommes financent des projets agricoles, énergétiques ou de transports.

Une « assistance publique bilatérale », d'Etat à Etat, se développe : dons (surplus agricoles, matériel militaire, etc.), assistance technique et prêts à des taux d'intérêts avantageux. Les prêts bilatéraux doivent être utilisés pour des achats précis dans les pays créanciers. Les pays industriels favorisent ainsi leurs entreprises en entraînant un surcoût à l'importation pour l'acheteur. Ce dernier engloutit jusqu'à 20% du prêt accordé.

La Banque mondiale invite des entreprises multinationales à des investissements directs en échange d'un large accès aux ressources naturelles du tiers monde. Le transfert des capitaux n'est pas gratuit. Les débiteurs doivent honorer « le service de la dette » (capital plus intérêts). Les prêts sont, évidemment, remboursables en devises, les contrats étant libellés dans la monnaie du créancier. Deux solutions : vendre la production ou emprunter davantage. L'aide occidentale se limite à la facturation des nouveaux prêts qui ne servent pas à rembourser les prêts antérieurs.

Nouveaux financements

Les pays du tiers monde sont pris dans un cercle vicieux et sont rapidement à court de liquidités. Deux raisons : l'incapacité des pays victimes de la corruption et de l'instabilité politique à gérer leur économie ; l'incertitude des revenus de l'exportation des matières premières compte tenu de l'instabilité des cours. Ceux-ci peuvent varier de 50 à 100% en quelques jours. Les entrées de capitaux échappent aux contrôles des pays du tiers monde. Lorsque les prix chutent, ils ne peuvent plus payer. Cependant, la dette est relativement peu élevée et limitée à une quarantaine de pays, dont ceux de l'Amérique latine, jusque dans les années 60.

En 1970, le besoin d'importer est difficile à contenir et le tiers monde ne peut pas financer son déficit commercial. La dette atteint cent milliards de dollars l'année suivante. Le financement du développement se transforme en financement du déficit. En 1973, le prix du pétrole quadruple. Cette brutale augmentation n'est pas un « sale coup des pays arabes » mais correspond à un réajustement des termes de l'échange par les pays arabes. Le tiers monde, engagé dans un développement à l'occidental, subit doublement la crise. D'une part, le montant de la facture pétrolière augmente, d'autre part, le Nord multiplie ses exportations pour atténuer son déficit commercial pétrolier.

En revanche, les pays de l'O.P.E.P. (Organisation des pays exportateurs de pétrole) roulent sur l'or noir. De 1974 à 1980, leurs excédents sont estimés à 330 milliards de dollars. Au même moment, le déficit commercial du tiers monde atteint 300 milliards. Les pays de l'O.P.E.P. entrent dans la course des transferts de capitaux. Leur aide publique passe à la vitesse supérieure : de 6

à 18 milliards de dollars entre 1975 et 1980. Le tiers monde s'endette davantage : 474 milliards de dollars.

Le tiers monde « krach »

Les années 70 voient l'irruption sur le marché de capitaux privés invités par les banques nationales. En 1974, le financement public est inférieur au financement privé. Les marchés de capitaux dictent les taux de change et d'intérêts, la création de liquidités échappe aux Etats. Les crédits accordés au tiers monde deviennent des crédits à court terme. Les taux suivent les fluctuations du marché international et passent de 5 à 100% d'une année sur l'autre. Le Sud recherche ces financements plus souples que les précédents parce qu'ils échappent aux lois imposées par les gouvernements jusqu'en 1970. Les crédits sont immédiatement disponibles.

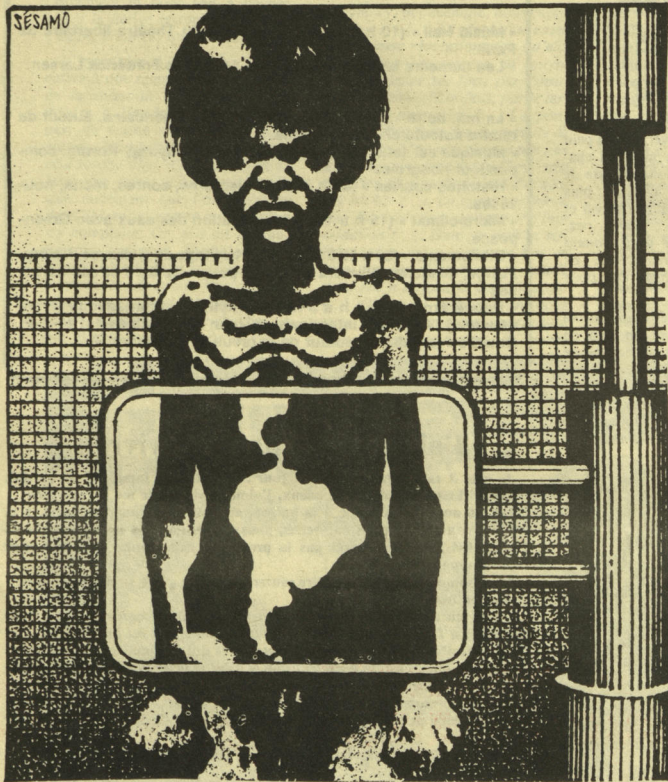
En l'absence de contrôle, l'utilisation de certains capitaux est parfois douteuse. Des chefs d'Etat, cédant au désir mégalomane de « marquer l'histoire », se lancent dans des réalisations prestigieuses : Yamoussoukro, nouvelle capitale de la Côte d'Ivoire parce que village natal du président à vie, élevée par le groupe français Bouygues, est sous-estimée à 15 milliards de dollars.

L'émancipation des capitaux privés dessine le visage de l'endettement des années 80. Le refinancement, et donc l'endettement supplémentaire, est indispensable sous peine de conduire les débiteurs à la faillite. Les banques du Nord redoutent une crise des paiements : elle mettrait en péril les pays industriels.

Dans les années 70, le dollar finance le tiers monde. Mais l'inflation de billets verts perturbe gravement l'économie américaine d'autant que les Etats-Unis viennent de perdre le contrôle de l'offre mondiale de dollars. Le gouvernement souhaite reprendre les rênes du système monétaire international. Paul Volker, gouverneur de la Banque fédérale, prend le mors aux dents et s'emballa. Deux objectifs : réduire l'inflation et restreindre les crédits, hypothèse libérale pour une économie fringuante. Les crédits chutent et le dollar remonte.

Les pays du tiers monde trouvent alors des sommes mais au prix d'une forte hausse des taux d'intérêts. La régression des crédits touche d'abord les pays exportateurs de matières premières et donc leurs créanciers, les banques internationales. L'Afrique s'endette : 75 milliards de dollars de dette en 1983 ; 18,4% des revenus d'exportation consacrés aux remboursements (contre 12% en 1978). Le tiers monde assiste, impuissant, au bond des taux d'intérêts réels de 20% entre 1978 et 1981. Le service de la dette n'est plus supportable : c'est la crise des paiements de 1982 et le risque d'un krach bancaire international.

THIERRY (Gr. de Montargis)



souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.